

TABLE DES MATIERES

V. Chapitre 5 : Analyse écologique et fonctionnelle.....	2
V.1. Fonctionnalité écologique du site	3
V.1.1. Liens fonctionnels au sein du réseau Natura 2000.....	3
V.1.2. Interdépendances entre habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	8
V.1.3. Définition du niveau de risque local pour les habitats naturels	13
V.1.4. Définition du niveau de risque local pour les espèces	18
V.2. Exigence écologique et principaux facteurs d'évolution	22
V.2.1. Evolution des milieux : Analyse diachronique	22
V.2.2. Facteurs défavorables à la préservation du patrimoine naturel	31
V.2.3. Facteurs favorables à la préservation du patrimoine naturel	32

I. CHAPITRE 5 : ANALYSE ÉCOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE



Serres du Planet/Saint-Julien-du-Gua

I.1. FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE

I.1.1. Liens fonctionnels au sein du réseau Natura 2000

- Atlas : Carte 63a et 63b -

POUR LES HABITATS ET LA FAUNE DES MILIEUX AQUATIQUES

Les cours d'eau échantillonnés dans le cadre des inventaires pour l'étude DOCUGE du site Natura 2000 B6 appartiennent tous au bassin versant de l'Eyrieux. Pour des raisons de mise en œuvre des inventaires piscicoles et astacicoles, il a été décidé au préalable, en accord avec le Syndicat Mixte Eyrieux Clair et les différents acteurs intervenant dans le domaine des milieux aquatiques, que seuls les affluents de l'Eyrieux seraient concernés par ces inventaires.

Le cours principal de l'Eyrieux ne correspond pas au *preferendum* d'habitat du Barbeau méridional et de l'Ecrevisse à pattes blanches, qui n'y ont jamais été capturés. Il ne peut donc exister pour ces deux espèces de relation fonctionnelle entre l'Eyrieux et ses affluents.

Par contre, les données bibliographiques font état de la présence du Blageon sur l'ensemble du linéaire de l'Eyrieux compris entre le barrage des Collanges et la confluence avec le Rhône, et du Toxostome depuis la confluence avec la Gluère jusqu'à la confluence avec le Rhône. Les échanges entre l'Eyrieux et ses affluents, au niveau desquels le Blageon est présent jusqu'à la confluence, pourraient donc être fonctionnels.

Mais il se trouve qu'au niveau des principaux affluents (Gluère, Auzène, Dunière), la continuité écologique est perturbée dès la confluence par des obstacles à l'écoulement infranchissables à la montaison. La circulation piscicole est donc unidirectionnelle et réduite à la dévalaison accidentelle des individus des affluents vers l'Eyrieux, lors d'épisodes hydrologiques importants.

Par ailleurs, les obstacles sont également très nombreux sur le cours principal de l'Eyrieux, fragmentant ainsi les populations. Ainsi, la Gluère et l'Auzène confluent avec l'Eyrieux au niveau de tronçons d'environ 400 m de long compris entre deux seuils infranchissables à la montaison comme à la dévalaison. Les populations de Blageon et de Toxostome de l'Eyrieux sont donc elles-mêmes plutôt isolées les unes des autres, et les zones de contact entre les populations de l'Eyrieux et de ses affluents sont extrêmement réduites.

A noter que cette situation est moins pénalisante pour le Toxostome, qui ne colonise que la partie aval des affluents.

Par ailleurs, une seconde espèce de barbeau est présente dans l'Eyrieux, le Barbeau fluviatile (*Barbus barbus*), qui peut rentrer en compétition avec le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), favorisant le développement d'hybrides. Celle-ci aurait d'ailleurs influencé la répartition des deux espèces dans le sud de la France : la majorité des Barbeaux méridionaux se rencontrent dans des ruisseaux et rivières de moyennes altitudes entre 300 et 800 m d'altitudes.

Par ses exigences écologiques, le Barbeau méridional est le seul à coloniser leur partie amont. Les parties aval peuvent néanmoins être occupées par le Barbeau méridional si le Barbeau fluviatile est absent.

Il existe donc un risque réel de colonisation des affluents par le Barbeau fluviatile, qui fragiliserait encore plus les populations méridionales en régression. A noter qu'il existe déjà une situation de sympatrie entre ces deux espèces, sur la Gluère, en amont immédiat de la confluence avec l'Eyrieux.

Sur l'Eyrieux et la partie aval de la Gluère, il existe visiblement une situation de sympatrie. Elle concerne le Toxostome et une seconde espèce de chondrostome, le Hotu (*Chondrostoma nasus*), originaire d'Europe centrale et de l'Est. Des phénomènes d'hybridation introgressive bidirectionnelle (c'est à dire que les mâles

et les femelles des deux espèces participent aux phénomènes d'hybridation) ont été observés sur d'autres affluents du Rhône (Durance).

Ils ont donné naissance à des hybrides difficiles à identifier, ce qui risquent d'appauvrir la diversité des espèces et des gènes. Cette hybridation peut être à l'origine du déclin des populations de *Toxostome* observé à l'échelle du bassin du Rhône, et les enjeux liés à la préservation des gènes du *Toxostome* sont forts.

Au niveau de l'axe rhodanien, trois espèces patrimoniales sont susceptibles d'être présentes. Il s'agit du Blageon, du *Toxostome* et de la Bouvière. A ce niveau, les échanges de ces espèces entre les populations rhodaniennes et celles de l'Eyrieux sont tout à fait possibles, et peuvent influencer leur dynamique respective.

En ce qui concerne le Blageon, bien que l'espèce revête un caractère plutôt sédentaire et soit peu encline aux migrations saisonnières, des échanges entre les populations de l'Eyrieux et celles du site Natura 2000 le plus proche, D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » (FR8201677), pourraient être effectifs.

C'est également le cas pour le *Toxostome*, qui effectue des migrations saisonnières multiples en fonction de son stade de développement. L'espèce utilise très certainement l'Eyrieux comme zone de reproduction, ce qui n'exclut pas qu'elle y réalise la totalité de son cycle vital. Des échanges sont donc probables entre les deux sites Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Dans la mesure où les données sont manquantes sur la présence des bivalves du genre *Unio* ou *Anodonta*, il est difficile d'explicitier le rôle fonctionnel du site pour la Bouvière. L'utilise-t-elle uniquement en tant que zone de reproduction, ou bien y réalise-t-elle l'ensemble de son cycle vital ? Par ailleurs, les échanges entre les différents milieux sont également liés à la présence de ses mollusques.

Dans la mesure où les aménagements des ouvrages permettront de rétablir la continuité écologique sur ce fleuve et que la qualité de l'eau et des habitats le permet, il est possible d'envisager le retour sur le bassin versant de l'Eyrieux de la Lamproie marine et de l'Alose feinte du Rhône.

Il est également à noter que l'Eyrieux abrite des populations d'Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*) et d'Ecrevisse de californie (*Pacifastacus leniusculus*), toutes deux porteuses saines de la peste de l'écrevisse et que l'on retrouve également sur la Dunière. Il existe donc un risque de colonisation des affluents par cette espèce, ce qui constituerait une menace pour les populations d'Ecrevisse à pattes blanches présentes sur la partie basse des affluents (Aurance, Auzène).

Les cours d'eau sont l'échine du site B6 et le cortège d'odonates associés doit être le mieux caractérisé possible. Un travail important avait déjà été réalisé sur la Gluèyre, l'Auzène et l'Orsanne (FRAPNA 07, 2004), il a été complété par les prospections de 2013 ciblées sur l'Eyrieux et la Dunière. Ainsi, la bonne représentativité de la Cordulie à corps fin sur l'Eyrieux et au moins deux affluents (Dunière et Gluèyre) permet de confirmer sa présence sur l'ensemble du linéaire, lorsque son habitat s'y prête. Les béalières avec une végétation ligneuse pourraient également présenter un habitat favorable à l'espèce. Les seuils et les barrages ne conviennent pas à l'espèce qui préfère les cours d'eau à courant lent à modéré. A l'inverse la Cordulie splendide préfère les zones lenticules assez profondes, créées entre autre par une gestion hydraulique artificielle. Cette espèce est présente sur l'Eyrieux et la Gluèyre. Quelques individus d'**Agrion de Mercure** apparemment erratiques, sur l'Eyrieux ; indice d'une probable population locale. L'Eyrieux et ses affluents ont une fonctionnalité écologique avérée pour le cortège odonatologique.

Le milieu aquatique est également un lieu de prédilection pour les Chiroptères, les cours d'eau servent aussi bien de corridor biologique (transit), que de secteurs de chasse et d'abreuvement, au même titre que les étangs, les lacs ou les mares. La présence du Murin de Daubenton sur l'ensemble des cours d'eau du territoire B6, n'est donc pas surprenante, tout comme la présence d'espèces plus ubiquistes tel que les Pipistrelles. Les ponts enjambant l'Eyrieux et ses affluents sont des gîtes potentiels pour les chauves-souris, à condition qu'ils n'aient pas été rejointés ou qu'ils présentent des drains. La présence d'un gîte dans un ouvrage sur la commune de Saint-Michel-d'Aurance en est la parfaite illustration.

Les espèces d'oiseaux rencontrées, comme le Cincle plongeur et la Bergeronnette des Ruisseaux qui occupent les zones à la fois lenticules et lotiques de l'Eyrieux et de ses affluents, attestent du rôle fonctionnel du réseau hydrographique pour l'avifaune, tant en terme de zone d'alimentation, de transit ou de reproduction. D'autres espèces, comme le Milan noir occupent les boisements rivulaires des cours d'eau. Dans sa partie inférieure, à la confluence avec le Rhône, l'Eyrieux présente des habitats favorables pour le Petit gravelot et le Martin-pêcheur d'Europe, ce dernier, recherche les berges sableuses et limoneuses pour y creuser son nid.

Dans le périmètre considéré, les zones humides s'expriment sous l'influence des principaux cours d'eau et de leurs bassins versants ou par des aménagements anthropiques (bassins agricoles, fossé de drainage,...). Cette diversité d'habitats aquatiques offre autant de configuration de reproduction et explique la diversité batrachologique rencontrée. L'état actuel des connaissances permet de lister huit espèces d'Anoures : l'Alyte accoucheur, le Pélodyte ponctué, le Crapaud commun, la Grenouille agile, la Grenouille rousse, la Grenouille type verte et trois espèces d'Urodèles présentes sur les communes du secteur d'étude : la Salamandre tachetée, Triton palmé, et le Triton alpestre.

La Rainette méridionale s'observe uniquement dans la basse vallée de l'Eyrieux. Le Sonneur à Ventre Jaune, spécialiste des dépressions et vasques sur les rochers du lit majeur des cours d'eau appelées mares cupulaires, se rencontre le long de l'Eyrieux et de la Gluèyre. Cette espèce est particulièrement présente sur deux secteurs du site B6 : l'ENS des « Serres Boutiérots et vallées de la Gluèyre, de l'Orsanne et de l'Auzène » et la haute et moyenne vallée de l'Eyrieux. Les populations de l'Eyrieux sont réparties le long des rivières selon un système structuré en continuum et à la présence de son habitat. Il est probable que les Sonneurs du bassin versant de l'Eyrieux formaient autrefois une grande métapopulation. Aujourd'hui, la présence de nombreux ouvrages hydrauliques (seuils et barrages) constituent des barrières difficilement franchissables pour les amphibiens et particulièrement le Sonneur à ventre jaune. Certains noyaux de populations se retrouvent ainsi isolés des autres.

POUR LES HABITATS ET LA FAUNE DES MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS

Les milieux ouverts et semi-ouverts intègrent des habitats divers, de la prairie alluviale et pelouses sèches d'altitude aux landes à genêts. Les cortèges considérés sont donc très variés.

Ainsi, des papillons en forte régression sur le territoire national comme le **Mercure** ou l'**Hermite**, semblent encore se maintenir localement. Deux espèces de rhopalocères inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats sont présentes sur le site B6. L'**Azuré du serpolet** est connu de plusieurs stations où l'origan, sa plante hôte, et *Myrmica sabuletti*, sa fourmi hôte, ont des populations suffisantes pour son développement. L'un des lépidoptères les plus emblématique du site B6 pourrait être l'**Azuré des orpins**. Ce petit lycène est en effet inféodé aux affleurements rocheux ensoleillés où pousse sa plante hôte : le Grand Orpin. Les différentes mentions antérieures couplées avec les observations de 2013 témoignent de son assez bonne représentativité sur le site. Il profite des différentes gorges, falaises et talus routiers verticaux pour se développer. Avec 30 espèces recensées, les inventaires entomologiques ont montré de belles populations d'orthoptères, notamment dans les landes à genêts et les zones humides. Deux espèces patrimoniales y sont

bien représentées : le **Dectique des brandes** et le **Criquet de l'Aigoual**. La fonctionnalité écologique des milieux ouverts et semi-ouverts pour le cortège entomologique est donc forte.

Les formations agricoles extensives et la pratique de l'élevage, principalement ovin, ont façonnés les paysages du site B6, notamment dans les parties sommitales des serres et sur les versants présentant un relief peu marqué. Ces configurations se retrouvent souvent associées à des zones de landes à genêts, des prairies pâturées avec la présence de nombreux arbustes (églantiers, genévriers, aubépines) et un réseau de haies structurant l'ensemble du parcellaire et pouvant être utilisé en tant que corridor écologique.

C'est au sein de cette entité que la diversité spécifique apparaît la plus riche en espèces d'oiseaux patrimoniales. Les vastes superficies semi-ouvertes des communes d'Issamoulenc et de Saint-Julien-du-Gua, entre autres, abritent des taxons nicheurs comme le Bruant ortolan, la Pie-grièche écorcheur, le Busard cendré, l'Alouette lulu et la Fauvette pitchou.

Les parcelles situées à proximité des boisements secondaires et les anciens vergers abandonnés, intriqués au sein des milieux prairiaux, sont favorables au Torcol fourmilier dont plusieurs chanteurs ont été contactés sur la commune d'Issamoulenc. Ce cortège d'espèces se retrouve en d'autres localités de l'aire d'étude, notamment sur les communes de Gilhac-et-Buzac et de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, toujours dans les mêmes configurations de milieux que celles présentées ci-dessus.

A cette liste s'ajoute les espèces notées en transit et/ou en alimentation et notamment les rapaces diurnes qui utilisent ces habitats comme zones de chasse. Les observations réalisées concernent le Circaète-Jean-le-Blanc, le Faucon crécerelle, la Buse variable, l'Épervier d'Europe, le Milan noir, le Milan royal, le Vautour fauve et la Bondrée apivore. Ainsi, les milieux ouverts et semi-ouverts ont un lien fonctionnel fort avec les espèces avifaunistiques en terme de zones d'alimentation, de reproduction et de transit.

POUR LES HABITATS ET LA FAUNE DES MILIEUX FORESTIERS

Le site B6 se caractérise par la présence de vastes superficies de boisements, structurés différemment en fonction de leurs origines. Les grands types rencontrés sont composés des massifs mixtes implantés sur les versants des vallées formées par les cours d'eau, des châtaigneraies « cultivées » et celles abandonnées, des plantations de conifères pour la sylviculture et des boisements de feuillus situés dans les zones sommitales des serres. A cela s'ajoute la présence de zones de transition caractérisées par des boisements plus éparpillés qui constituent un continuum vers les milieux plus ouverts.

Par ailleurs, de nombreux boisements relativement jeunes et donc encore peu intéressants en termes de réservoirs de biodiversité, sont issus de la déprise agropastorale. Les poches forestières relictuelles, supports d'une biodiversité remarquable, sont très localisées et sous représentées. La hêtraie de Saint-Julien-du-Gua a révélé son lot d'espèces saproxylophages remarquables, indicatrices d'une bonne conservation. On notera que les vieux vergers de châtaigniers sont considérés comme de très bons supports pour ces cortèges patrimoniaux. Les deux espèces de coléoptères saproxyliques d'intérêts communautaires listées au FSD sont le **Grand Capricorne** et le **Lucane cerf-volant**. Le premier est connu de Saint-Julien-du-Gua et des adrets de Saint-Laurent-du-Pape (chênes présentant des galeries d'écoulements). Exclusivement rattaché aux arbres sénescents, des arbres favorables ont été observés à Creysseilles en limite extérieure du site B6. Le Lucane cerf-volant a quant à lui fait l'objet d'observations régulières sur 6 communes du site B6. Sa capacité à se développer dans les châtaigniers le rend peu menacé localement.

Les châtaigneraies abandonnées ainsi que les vieilles chênaies constituent des milieux privilégiés pour la chiroptérofaune du site B6, aussi bien en termes de territoires de chasse que de fourniture de gîtes pour les espèces cavernicoles. Les espèces comme le Murin de Bechstein, le Murin de Natterer et la Barbastelle

d'Europe sont bien représentées dans ces milieux, notamment dans les secteurs de Silhac, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Pierreville.

Le cortège de fond de l'avifaune est constitué des espèces généralistes comme le Grimpereau des jardins, le Geai des chênes, le Pinson des arbres, le Pic épeiche, la Grive musicienne, la Sittelle torchepot et la Chouette hulotte. Les espèces patrimoniales contactées sont surtout des rapaces diurnes avec la découverte de deux aires de Circaète-Jean-le-blanc, au sein des boisements mixtes de feuillus et de conifères, l'observation du Milan noir et du Milan royal qui peut être considéré comme un nicheur probable. A cela s'ajoute la présence, comme nicheurs, de la Bondrée apivore, de la Buse variable et de l'Épervier d'Europe.

Les habitats de transition, qui correspondent aux boisements clairsemés, sont favorables à des espèces comme l'Engoulevent d'Europe, dont des chanteurs ont été contactés sur la commune de Gilhac-et-Buzac dans la partie est du site d'étude.

Les îlots de sénescence et les vieilles chênaies et hêtraies, présentent une fonctionnalité écologique forte en termes d'habitat d'espèces sur le site B6. Le maintien de ces îlots et le développement naturel des forêts permettrait de créer un continuum favorable à l'émancipation des cortèges d'espèces associés à ce milieu.

POUR LES HABITATS ET LA FAUNE DES MILIEUX RUPESTRES

Les zones de falaises et les affleurements rocheux, présents notamment le long des vallées encaissées, sont favorables à un cortège avifaunistiques spécifique de ce type de milieux. Les espèces rupicoles comme le Faucon crécerelle, le Faucon pèlerin et le Grand-duc d'Europe peuvent se retrouver en période de nidification à la faveur des secteurs les moins perturbés (falaises, vires, balmes). Le Martinet à ventre blanc va, quant à lui, rechercher les failles et fissures difficilement accessibles sur les grands pans de roches bien dégagés. Les autres espèces à considérer au sein de ces habitats sont l'Hirondelle de rochers, qui affectionne tous types de zones rocheuses et le Monticole de roche qui évolue plutôt sur les affleurements rocheux de grandes tailles localisés sur les Serres.

POUR LES HABITATS ET LA FAUNE DES MILIEUX ANTHROPIQUES

Les bâtis comprenant une partie accessible (combles, toitures, caves, volets, tunnels, ponts, etc...) sont des milieux favorables à l'installation de chauves-souris (gîtes). Les endroits chauds comme les combles, le dessous des toitures ou les revers de volets sont souvent des gîtes d'été, ils peuvent également être des gîtes de reproduction (mise bas et élevage des jeunes) appelés nurserie. Certaines églises comme celles de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux abritent des colonies de Pipistrelle, des combles à Saint-Pierreville accueillent une nurserie de Petit rhinolophe et un individu isolé de Murin de grande taille.

Ainsi, il apparaît que selon l'architecture et les bâtis le milieu anthropique peut présenter une fonctionnalité écologique notable, notamment pour les chauves-souris.

I.1.2. Interdépendances entre habitats et espèces d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire, bien qu'ils ne constituent pas obligatoirement des habitats d'espèces, profitent bien souvent aux espèces fréquentant le site pour diverses fonctions biologiques (Reproduction (R), alimentation (A) ou simples déplacements). Le tableau croise les habitats et les espèces selon leur utilisation. Ainsi, la corrélation entre habitat d'intérêt communautaire et espèce des Annexes II et IV de la Directive « Habitats » et de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » est détaillée plus finement que dans le tableau précédent. Les espèces à forte valeur patrimoniale non inscrites aux directives européennes sont également considérées dans ce tableau.

Grands types d'habitats	Milieux aquatiques/humides					Milieux ouverts et semi-ouverts							Milieux rupestres et souterrains		Milieux forestiers					Milieux urbanisés				
	Végétations aquatiques			Prairies humides, bas-marais et mégaphorbiaies		Landes			Pelouses		Prairies mésophiles		Formation des escarpements rocheux		Forêts humides			Forêts sèches						
	Code N2000	3150	3280	3260	6410	6430	4030	5110	5120	6120*	6210	6230*	6510	6520	8220	8230	9120	9160	91E0*		92A0	9260	9340	
Mammifères																								
Murin d'Alcathoe 5003	C, A	C, A1, G2	C, A	C	C			A		A	A2						A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A1, C, G2, R	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A2, C	S	
Murin de Bechstein 1323	C	C, A1, G2	C														A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A1, C, G2, R	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A2, C		
Murin à oreille échancrées 1321	C	C, A	C	C	C, A2	C, A			A	A2	A1, C			S, G			C, A1	A1, C	C, A1	C, A1	C, A1	C	S, G1, R	
Murin à moustache 1330	C, A	C, A1, G2	C, A	C	C												A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A1, C, G2, R	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	C		
Murin de Natterer 1322	C, A	C, A1, G2	C, A	C	C												A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A1, C, G2, R	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	C, A2		
Miniopère de Schreibers 1310	C, A	C, A	C, A	C	C, A	C, A	C, A	C, A			C, A1	C, A	C, A					A2, C			A, C	A2, C	A2, C	A1
Petit murin 1307	C, A	C, A	C, A	C	A2, C				A	A1	A1	A1	A1	S, G, R				A2, C			C, A	A	A2, C	G
Grand murin 1324	C, A	C, A	C, A	C	C									S, G, R			A	A1, C, G2	C, A	A, C	A ₂ c	A2, C	G	
Barbastelle d'Europe 1308	C, A	C, A	C, A	C	C									G, S ₂				A1, C, G1, R			T, A, C	T, A, C	C, A	S, G
Petit rhinolophe 1303	C, A	C, A	C, A	A1, C	C	A				A	C, A						A, C	A1, C	A, C	C, A ₁	A ₂	A2	A, S, R, G	
Grand rhinolophe 1304	C, A	C, A	C, A	C	C						A ₁ , C	A1, C	A1, C				A, C	A1, C	A, C	C, A ₂	C	A2	A, S, R, G	
Noctule de Leisler 1331	C, A	C, A	C, A	A	A	A			A, C	A, C	A, C						A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A1, C, G2, R	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A2, C		
Noctule commune 1312	C, A	C, A	C, A														A1, C, G1, R	A2, C, G2, R	A1, C, G2, R	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	A2, C		
Grande noctule 1328	C	C	C							A ₁ , C	A ₁ , C						A1, C, G2	A1, C, G2	A1, C, G2	A, C	A, C, G1, R	A2, C		
Molosse de Cestoni 1333	C	C	C	A, C	A, C						C, A	C, A		T	T		C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	A, C	A	

Grands types d'habitats	Milieux aquatiques/humides					Milieux ouverts et semi-ouverts							Milieux rupestres et souterrains		Milieux forestiers					Milieux urbanisés		
	Végétations aquatiques			Prairies humides, bas-marais et mégaphorbiaies		Landes			Pelouses			Prairies mésophiles		Formation des escarpements rocheux		Forêts humides			Forêts sèches			
	Code N2000	3150	3280	3260	6410	6430	4030	5110	5120	6120*	6210	6230*	6510	6520	8220	8230	9120	9160	91E0*		92A0	9260
Mammifères																						
Vespère de Savi 5365	C, A	C, A	C, A	C	C, A	C, A	C, A	C, A		C	C	C, A	C, A	T, S	T, S		A, C		C, A	C, A	C, A	S, G1, R
Murin de Daubenton 1314	C, A1	C, A1	C, A1	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A				C, A	C, A	S	S	A1, C, G1, R	A2, C, G2,	A1, C, G1, R	A1, C, G1, R	C	A, C	S, G1, R
Oreillard roux 1326	C, A1	C, A1	C, A1	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A			A1, G1, C	A1, C, G1, R	A1, G1, C	A1, G1, C	A1, G1, C	A, C	G1, R1
Oreillard gris 1329	C, A1	C, A1	C, A1	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	T		A1, G1, C	A1, C, G1, R	A1, G1, C	A1, G1, C	A1, G1, C	A, C	G1, R1
Pipistrelles sp.	C, A1	C, A1	C, A1	A, C	A, C	C, A	C, A	C, A	C, A	C, A	A	A	A	T	S, G	G	A, G2, C	G	G, A, C	G, A, C	A, C	S, G1, R
Castor d'Europe 1337	C	C	C	T	C, R, S				S									A1	A1			
Loutre d'Europe 1355	C, A1	C, A	C, A	A, C, S	A, C, S																	
Insectes																						
Cordulie à corps fin 1041		C, R, A		A	A					A							A, S, C		A, S, C			
Cordulie splendide 1036		C, R, A		A	A					A							A, S, C		A, S, C			
Agrion de mercure 1044			C, R, A	A	A														C			
Lucane cerf-volant 1083																			T1	T2	T1	T1
Grand capricorne 1088																			T2		T1	T1
Diane 1053				T1	T1															T2		
Hermite						T2				T2	T1											
Damier de la succise 1065				T1	T1								T2									
Azuré du serpolet 1058										T1	T2											
Azuré des orpins														T1	T1							
Ecaille chinée				T	T							T	T				T	T	T	T	T	

Grands types d'habitats	Milieux aquatiques/humides					Milieux ouverts et semi-ouverts							Milieux rupestres et souterrains		Milieux forestiers					Milieux urbanisés		
	Végétations aquatiques			Prairies humides, bas-marais et mégaphorbiaies		Landes			Pelouses			Prairies mésophiles		Formation des escarpements rocheux		Forêts humides			Forêts sèches			
	Code N2000	3150	3280	3260	6410	6430	4030	5110	5120	6120*	6210	6230*	6510	6520	8220	8230	9120	9160	91E0*		92A0	9260
Reptiles/Amphibiens																						
Sonneur à ventre jaune 1193	A, C, R				A, C, R1	A, C, R1																
Pélodyte ponctué					C, A, R	C, A, R																
Grenouille rousse 1213	R1				C, A, R	C, A, R											C, A, S					
Grenouille agile 1209	R1				C, A, R	C, A, R			C		A						C, A, S		G, A			R2
Rainette méridionale 1205					C	C			C		A								G, A			R2
Alyte accoucheur 1191	R		R, A		C, R	C, R				G, A	A						C, A, S		G, A			
Crapaud commun	R1, A				R, A, C	R, A, C											C, A, S			C, A		
Triton alpestre	R1, A				R, A, C	R, A, C											C, S		G, A			
Triton palmé	R1, A				R, A, C	R, A, C											C, S					
Salamandre tachetée	R1, A				R, A, C	R, A, C											C, A, S			A, C		
Lézard ocellé							T1	T1			T1									C		
Lézard des murailles 1256							T1	T1	T1	T1	T1			T1	T1						C	T1
Lézard vert 5179						T2	T1	T1	T2	T2	T2			T2	T2						T1	C
Coronelle lisse 1283							T	T	T	T	T	T	T	T2	T2							
Couleuvre d'Esculape 6091							T	T1	T	T	T	T	T	T2	T2						T	T
Couleuvre à collier 2469	T1	C, A	C, A		T	T										C	C	C	C			
Couleuvre vipérine 2467	T1	C, A	C, A		T	T										C	C	C	C			
Couleuvre verte et jaune 5670							T	T	T1	T	T1	T	T	T								T
Orvet 2432							T	T	T	T	T	T					T				T1	T

Grands types d'habitats	Milieux aquatiques/humides					Milieux ouverts et semi-ouverts							Milieux rupestres et souterrains		Milieux forestiers					Milieux urbanisés		
	Végétations aquatiques			Prairies humides, bas-marais et mégaphorbiaies		Landes			Pelouses			Prairies mésophiles		Formation des escarpements rocheux		Forêts humides			Forêts sèches			
	Code N2000	3150	3280	3260	6410	6430	4030	5110	5120	6120*	6210	6230*	6510	6520	8220	8230	9120	9160	91E0*		92A0	9260
Poissons et écrevisses																						
Ecrevisse à pattes blanches 1092	R, A	R, A	R1, A1																			
Toxostome 1126		R, A	R1, A1																			
Blageon 1131		R, A	R1, A1																			
Barbeau méridional 1138		R, A	R1, A1																			
Chabot 1163			R1, A1																			
Avifaune																						
Busard cendré A084						A, R1	A, R2	A, R1	A	A	A	A, R	A, R									
Milan noir A073		R, C										A	A				C2	R	R			
Milan royal A074						A						A	A									
Alouette lulu A246						R1, A1				R1, A1												
Pie-grièche écorcheur A338						R1, A1		A1, R1		R1, A1												
Pipit rousseline A255						A1, R1		A1, R1					A, R									
Bruant ortolan A0379						A1		A	A											R1		
Circaète-jean-le-blanc A080						A, R		R, A		R, A											R2	
Engoulevent d'Europe A224													A			R, 1				R1		
Bondrée apivore A072								A	A	A			A				R2, C					
Vautour fauve A078										A		A	A									
Martinet à ventre blanc						A1, R1		A1, R1														

Grands types d'habitats	Milieux aquatiques/humides					Milieux ouverts et semi-ouverts							Milieux rupestres et souterrains		Milieux forestiers						Milieux urbanisés
	Végétations aquatiques			Prairies humides, bas-marais et mégaphorbiaies		Landes			Pelouses			Prairies mésophiles		Formation des escarpements rocheux		Forêts humides			Forêts sèches		
Code N2000	3150	3280	3260	6410	6430	4030	5110	5120	6120*	6210	6230*	6510	6520	8220	8230	9120	9160	91E0*	92A0	9260	9340
Fauvette pitchou A302		R, C										A	A					R	R		

Tableau 1 : Interdépendances entre habitat d'intérêt communautaire et espèces d'intérêt communautaire

Légende : G = Gîte potentiel ; R = Zone de reproduction potentielle ; A = Zone d'alimentation ; C = Corridors et éléments de transition utilisés par les individus durant leurs déplacements ; T = Toutes fonctions confondues (plantes, animaux fixés) ; S = stationnement ;

1 = Priorité de niveau 1 ; 2 = Priorité de niveau 2

I.1.3. Définition du niveau de risque local pour les habitats naturels

Ce tableau permet de définir les risques liés aux pratiques de certaines activités sur les habitats d'intérêt communautaire du site B6. Ce niveau de risque est croisé avec le niveau d'enjeu de chaque habitat afin de définir le niveau de priorité d'action. Ce niveau sert de base pour définir les objectifs de conservation des habitats du site B6.

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	IMPACT POTENTIELS DES ACTIVITES S'EXERÇANT SUR LE SITE B6					NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS	TOURISME	AMENAGEMENTS / INFRASTRUCTURES	
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	Introduction d'intrants (effets d'eutrophisation), pompage, érosion des sols.	Pas d'impact direct, une surexploitation des forêts, ou une substitution des groupements initiaux par des plantations de résineux peut avoir des effets négatifs sur la ressource en eau.		-	Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment).	Faible
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion aquatilis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Introduction d'intrants (effets d'eutrophisation), pompage (influence des débits d'étiage), érosion.	Impacts liés à la monoculture de résineux aux abords de cours d'eau : notamment par les coupes à blanc et le débardage associé qui entraînent une érosion importante des sols et des rejets de matières organiques en suspension dans le milieu aquatique.	Impact lié à l'activité de baignade et de sports en eaux vives (canyoning) Ouverture de sentiers (érosion, détritrus, ramassage de plantes, rudéralisation, etc.).	Impact direct sur la ressource en eau en période de forte affluence (pollution, système d'assainissement en surcharge, altération d'herbiers...).	Modifications de la structure des cours d'eau (recalibrages, endiguements...), pollution des eaux. Risque d'introduction de nouveaux foyers d'implantation et/ou de dissémination d'espèces invasives (faune et flore).	Fort
3280 Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Introduction d'intrants (effets d'eutrophisation), pompage (influence des débits d'étiage), érosion.	-	Rudéralisation, piétinement des grèves liées à l'activité des sports en eaux vives (kayak, canoé...).	Rudéralisation, piétinement des grèves liées à la sur-fréquentation.	Modifications de la structure des cours d'eau (recalibrages, endiguements...) impactant indirectement cet habitat lié intrinsèquement à la dynamique fluviale. Pertes surfaciques dues aux aménagements (endiguement). Risque d'introduction de nouveaux foyers d'implantation et/ou de dissémination de plantes invasives.	Fort
4030 Landes sèches européennes	Favorisé par la déprise agricole sur les milieux pelousaires. Un abandon pastoral sur plusieurs décennies de cet habitat fera évoluer le cortège vers des formations de fourrés, puis de forêt. Un écobuage trop drastique et répété dans le temps dégrade la composition floristique de l'habitat.	Une surexploitation des boisements peut favoriser à courts termes cet habitat.	-	-	Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment).	Modéré
5110 Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	-	-	La pratique répétée de l'escalade altère fortement le développement des végétaux constituant cet habitat.	-	-	Faible

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	IMPACT POTENTIELS DES ACTIVITES S'EXERÇANT SUR LE SITE B6					NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS	TOURISME	AMENAGEMENTS / INFRASTRUCTURES	
<p>5120 Formations montagnardes à Cytisus purgans</p>	<p>Favorisé par la déprise agricole sur les milieux pelousaires.</p> <p>Un abandon pastoral sur plusieurs décennies de cet habitat fera évoluer le cortège vers des formations de fourrés, puis de forêt.</p> <p>Un écobuage trop drastique et répété dans le temps dégrade la composition floristique de l'habitat.</p>	<p>Une surexploitation des boisements peut favoriser à courts termes cet habitat.</p>	-	-	<p>Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment).</p>	Modéré
<p>6120* Pelouses calcaires de sables xériques*</p>	-	-	<p>Rudéralisation, piétinement des grèves liées à l'activité des sports en eaux vives (kayak, canoé...).</p> <p>Une sur-chasse des lapins pourrait à terme faire évoluer le groupement. En effet, ces rongeurs participent activement au blocage dynamique de ces communautés.</p>	<p>Rudéralisation, piétinement de grèves liées à la sur-fréquentation.</p>	<p>Modifications de la structure des cours d'eau (recalibrages, endiguements...) impactant indirectement cet habitat lié intrinsèquement à la dynamique fluviale.</p> <p>Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment).</p> <p>Risque d'introduction de nouveau foyer d'implantation et/ou de dissémination de plantes invasives.</p>	Fort
<p>6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embrunissement sur calcaires (Festuco-Brometalia)</p>	<p>L'abandon du pâturage fait évoluer ces milieux vers des ourlets ou pré-manteaux d'un moindre intérêt patrimonial, notamment sur les anciens parcours accidentés.</p> <p>Le pâturage intensif affecte nettement ces milieux fragiles.</p> <p>A l'inverse, un pâturage doux peut avoir des effets positifs sur cet habitat.</p> <p>Les changements de pratiques ou l'apport d'espèces fourragères engendre une modification et artificialisation de cet habitat.</p>	<p>Une surexploitation des boisements peut favoriser à courts termes cet habitat.</p>	<p>Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation</p> <p>Activités motorisés (4x4, motos, quads) peuvent notablement détériorer voire détruire cet habitat par érosion.</p>	<p>Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation.</p>	-	Assez fort
<p>6230* Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*</p>	<p>L'abandon du pâturage fait évoluer ces milieux vers des ourlets ou pré-manteaux d'un moindre intérêt patrimonial, notamment sur les anciens parcours accidentés.</p> <p>Le pâturage intensif affecte nettement ces milieux fragiles.</p> <p>A l'inverse, un pâturage doux peut avoir des effets positifs sur cet habitat.</p>	<p>Une surexploitation des boisements peut favoriser à courts termes cet habitat.</p>	<p>Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation</p> <p>Activités motorisés (4x4, motos, quads) peuvent notablement détériorer voire détruire cet habitat par érosion.</p>	<p>Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation.</p>	-	Assez fort

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	IMPACT POTENTIELS DES ACTIVITES S'EXERÇANT SUR LE SITE B6					NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS	TOURISME	AMENAGEMENTS / INFRASTRUCTURES	
<p>6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)</p>	<p>L'abandon du pâturage fait évoluer ces milieux vers des ourlets ou pré-manteaux hygrophiles, notamment sur les parcelles dépressionnaires difficiles d'accès.</p> <p>Le pâturage intensif affecte nettement ces milieux fragiles et les fait évoluer vers des groupements rudéraux et entraîne de l'érosion.</p> <p>A l'inverse, un pâturage doux peut avoir des effets positifs sur cet habitat.</p> <p>Une mise en culture détruit directement cet habitat.</p>	<p>Une surexploitation des boisements peut favoriser à courts termes cet habitat.</p>	<p>Activités motorisés (4x4, motos, quads) peuvent notablement détériorer voire détruire cet habitat par érosion.</p>	-	<p>Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment), rudéralisation.</p>	Fort
<p>6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</p>	<p>L'introduction d'intrants (effets d'eutrophisation), les pompages en cours d'eau ou plan d'eau (joue un rôle sur l'accès à la ressource en eau disponible pour ces habitats).</p>	<p>Direct : passage d'engin, création de piste et d'accès d'exploitation, stockage du bois.</p> <p>Une surexploitation des forêts, ou une substitution des groupements initiaux par des plantations de résineux peut avoir des effets négatifs sur la ressource en eau et indirectement sur ces habitats y étant inféodés.</p>	-	-	<p>Modification de la structure des cours d'eau (recalibrages, endiguements...) impactant indirectement cet habitat lié intrinsèquement à la dynamique fluviale.</p> <p>Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment).</p> <p>Pollution des eaux, altération des milieux connexes en surface.</p>	Modéré
<p>6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>)</p>	<p>L'abandon du pâturage fait évoluer ces milieux vers des ourlets ou pré-manteau d'un moindre intérêt patrimonial, notamment sur les anciens parcours accidentés.</p> <p>Le pâturage peut affecter à terme l'habitat en changeant les cortèges végétaux.</p> <p>A l'inverse une fauche annuelle favorise son maintien.</p> <p>La reconversion en prairie est une menace forte.</p> <p>Une mise en culture détruit directement cet habitat</p>	-	<p>Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation</p> <p>Activités motorisés (4x4, motos, quads) peuvent notablement détériorer voire détruire cet habitat par érosion.</p>	<p>Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation.</p>	-	Assez fort

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	IMPACT POTENTIELS DES ACTIVITES S'EXERÇANT SUR LE SITE B6					NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS	TOURISME	AMENAGEMENTS / INFRASTRUCTURES	
6520 Prairies de fauche de montagne	L'abandon du pâturage fait évoluer ces milieux vers des ourlets ou pré-manteau d'un moindre intérêt patrimonial, notamment sur les anciens parcours accidentés. Le pâturage intensif affecte nettement ces milieux fragiles. A l'inverse, un pâturage doux peut avoir des effets positifs sur cet habitat. Une mise en culture détruit directement cet habitat	Une surexploitation des boisements peut favoriser à courts termes cet habitat.	Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation. Activités motorisés (4x4, motos, quads) peuvent notablement détériorer voire détruire cet habitat par érosion.	Rudéralisation, piétinement, érosion liés à la sur-fréquentation.	-	Assez fort
8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	-	-	La pratique répétée de l'escalade altère fortement le développement des végétaux constituant cet habitat.	-	Peu d'aménagements recensés sur ce type de milieu de leur positionnement.	Faible
8230 Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Surpâturage	-	La pratique répétée de l'escalade, mais aussi la randonnée et le VTT peuvent altérer le développement des végétaux constituant cet habitat.	-	Peu d'aménagements recensés sur ce type de milieu de leur positionnement.	Modéré
8310 Grottes non exploitées par le tourisme	Non concerné	Non concerné	Dérangement des chiroptères.	Obturation de l'entrée pour mise en sécurité empêchant les chiroptères de pénétrer. Dérangement des chiroptères.	Obturation de l'entrée pour mise en sécurité empêchant les chiroptères de pénétrer.	Non déterminé
9120 Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	Le surpâturage : mise à nu de certaines surfaces, pression animale trop forte : rudéralisation et nitrification du sous-bois. Déforestation pour mise en culture.	L'exploitation en taillis est source de dégradation des structures forestières typiques (apports de lumière, destockage du carbone, etc.). Notamment pour les habitats à sous-bois à Houx. Les coupes à blanc et la replantation en boisement exogène détruisent l'habitat. L'exploitation intensive des forêts ne permet pas le développement de peuplements âgés et typiques.	-	-	-	Modéré
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betulii</i>	Mise en culture des boisements rivulaires, pompage.	Les coupes à blanc et la replantation en boisement exogène détruit l'habitat. L'exploitation du bois de la ripisylve engendre des niches vacantes utilisées prioritairement par les espèces invasives.	Cet habitat est susceptible de faire l'objet de valorisation indirecte via les activités de loisir réalisées en fond de vallée, sur les terrains adjacents le cours de l'Eyrieux (randonnée, animation nature...).	Cabanisation et rudéralisation des ripisylves liées à la sur-fréquentation.	Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment). Risque d'introduction de nouveau foyer d'implantation et/ou de dissémination de plantes invasives.	Modéré

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	IMPACT POTENTIELS DES ACTIVITES S'EXERÇANT SUR LE SITE B6					NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS	TOURISME	AMENAGEMENTS / INFRASTRUCTURES	
<p>91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*</p>	<p>Mise en culture des boisements rivulaires, pompage. Mise en culture et abandon permettant la création de niches vacantes favorisant la prolifération et l'installation d'espèces invasives (ex : colonisation des terrasses anciennement cultivées par le Robinier faux-accacia <i>Robinia pseudoacacia</i> ou l'Ailanthé <i>Ailanthus altissima</i>).</p>	<p>L'exploitation intensive des forêts ne permet pas le développement de peuplements âgés et typiques. Les coupes à blanc et la replantation en boisement exogène détruit l'habitat. L'exploitation du bois de la ripisylve engendre des niches vacantes utilisées prioritairement par les espèces invasives.</p>	-	<p>Cabanisation et rudéralisation des ripisylves liées à la sur-fréquentation.</p>	<p>Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment). Risque d'introduction de nouveau foyer d'implantation et/ou de dissémination de plantes invasives.</p>	Assez fort
<p>9260 Forêts de <i>Castanea sativa</i></p>	<p>Abandon du pâturage sous les châtaigneraies exploitées ou abandonnées favorisant l'extension de systèmes forestiers mixtes châtaigniers-feuillus ou conifère d'un moindre intérêt sylvicole et patrimonial. Abandon des vergers exploités notamment ceux dont les arbres sont remarquables (taille importante, âge vénérable) entraînant une évolution vers des systèmes forestiers mixtes châtaigniers-feuillus ou conifère d'un moindre intérêt sylvicole et patrimonial.</p>	<p>La prolifération de l'Encre et l'Endothia, dégradant notablement cet habitat, est liée à l'abandon des pratiques d'entretien des arbres touchés.</p>	-	<p>Conflit d'usage : ramassage illégal de châtaignes.</p>	-	Fort
<p>92A0 Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i></p>	<p>Mise en culture des boisements rivulaires, pompage. Mise en culture et abandon permettant la création de niches vacantes favorisant la prolifération et l'installation d'espèces invasives (ex : colonisation des terrasses anciennement cultivées par le Robinier faux-accacia <i>Robinia pseudoacacia</i> ou l'Ailanthé <i>Ailanthus altissima</i>).</p>	<p>Les coupes à blanc et la replantation en boisement exogène détruit l'habitat. L'exploitation du bois de la ripisylve engendre des niches vacantes utilisées prioritairement par les espèces invasives.</p>	-	<p>Cabanisation et rudéralisation des ripisylves liées à la sur-fréquentation.</p>	<p>Pertes surfaciques dues aux aménagements (urbanisation notamment). Risque d'introduction de nouveau foyer d'implantation et/ou de dissémination de plantes invasives.</p>	Fort
<p>9340 Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i></p>	-	<p>L'exploitation en taillis est source de dégradation des structures forestières typiques (apports de lumière, destockage du carbone, etc.). Les coupes à blanc et la replantation en boisement exogène peuvent détruire l'habitat. L'exploitation intensive des forêts ne permet pas le développement de peuplements âgés et typiques.</p>	-	-	-	Faible

Tableau 2 : Evaluation du niveau de risque local des activités humaines sur les habitats naturels

I.1.4. Définition du niveau de risque local pour les espèces

GROUPES D'ESPECES	IMPACTS POTENTIELS DES ACTIVITES ET USAGES						IMPACT BIOLOGIQUE	NIVEAU DE RISQUE LOCAL	
	AGRICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS	HYDROELECTRICITE	ASSAINISSEMENT	COMPETITION INTERSPECIFIQUE				
Poissons et crustacés									
1138 Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Prélèvements d'eau, additionnés à des étiages déjà naturellement sévères, accentuant notablement l'abaissement de la ligne d'eau et par conséquent : - La perte des habitats de bordures disponibles pour ces espèces, - L'augmentation de la température de l'eau, - La diminution de la teneur en oxygène dissous.	Très nombreux obstacles à l'écoulement perturbant la circulation piscicole et le transit sédimentaire, déjà déficitaire en raison du contexte géologique granitique.	Pollutions organiques liées à l'utilisation d'engrais azotés et phosphorés, pour des espèces dont les exigences vis-à-vis de ces paramètres sont importantes. Espèces sensibles aux pollutions diffuses (stockage de fumier à proximité de cours d'eau par exemple).	Vulnérabilité au raclage et piétinement du substrat sur les radiers et plats courants, notamment après la période de reproduction, lors de l'incubation des œufs (fin du printemps, été). Création de seuils en pierre par les estivants qui font obstacle à la libre circulation des espèces et favorise le réchauffement des eaux.	Diminution du débit à l'aval des prises d'eau ; réduction de la lame d'eau, et donc les habitats de bordures disponibles, et diminution de la hauteur d'eau. Aggravation des étiages estivaux déjà naturellement sévères ; augmentation de la température de l'eau et diminution de la teneur en oxygène dissous.	Très nombreux obstacles à l'écoulement perturbant la circulation piscicole et le transit sédimentaire, déjà déficitaire en raison du contexte géologique granitique.	Dégradation de la qualité de l'eau pour des espèces dont les exigences vis-à-vis de ces paramètres sont importantes.	Risque d'hybridation de l'espèce avec le barbeau fluviatile, engendrant des hybrides fertiles et donc un risque d'introgession.	Fort
1131 Blageon <i>Telestes souffia</i>				-				Vulnérabilité au raclage et piétinement du substrat qui entraînent la destruction d'habitats et le départ de matière en suspension (phénomènes et incidences accentués en période d'étiage).	-
1092 Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	Dégradation des habitats de sous berges par piétinement du bétail, et augmentation des matières en suspension.	-	-	-	-	-	-	Très fort	
1126 Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Espèce sensible aux brusques variations de niveau d'eau, lors de la reproduction (fin mai début juin).	Très nombreux obstacles à l'écoulement perturbant la circulation piscicole.	Espèce sensible à la mauvaise qualité de l'accueil benthique, notamment aux concentrations en micropolluants, qui pourrait perturber son développement et celui de la couche périphtyque dont elle se nourrit.	Vulnérable au raclage du substrat en toute saison, qui altère le biofilm épilithique en développement à la surface du substrat, et dont se nourrit l'espèce.	Vulnérabilité aux brusques variations de niveau d'eau, lors de la reproduction (fin mai – début juin).	Très nombreux obstacles à l'écoulement perturbant la circulation piscicole.	Dégradation de la qualité de l'eau pour des espèces dont les exigences vis-à-vis de ces paramètres sont importantes.	Compétition avec le hotu et risque d'hybridation entraînant des hybrides fertiles et donc un risque d'introgession.	Fort
5339 Bouvière <i>Rhodeus amarus</i>	Inféodé à la présence de mollusques Unionidae, filtreur et donc eux-mêmes sensibles à la qualité de l'eau, et notamment aux micropolluants.	-	-	-	-	-	Inféodé à la présence de mollusques Unionidae, filtreur et donc eux-mêmes sensibles à la qualité de l'eau, et notamment aux micropolluants.	-	Modéré

GROUPES D'ESPECES	IMPACTS POTENTIELS DES ACTIVITES ET USAGES				NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS ET TOURISME	AMENAGEMENTS/INFRASTRUCTURES	
Invertébrés					
Papillons / Orthoptères thermophiles dont : Azuré du serpolet, Azuré des orpins, Hermite, Laineuse du Prunellier, Dectique des brandes, Criquet de l'Aigoual	Abandon du pâturage favorisant l'embroussaillage et la disparition des pelouses sèches et des landes ouvertes (Saint-Julien-du-Gua, Creysseilles, Saint Genest-Lachamp) Surpâturage local à Saint-Julien-du-Gua dégradant les sols	-	-	Extension des zones urbaines au dépend des milieux naturels ; Entretien des bords de routes (fauchage), notamment à Gluiras	Fort (nombreux enjeux sur des espaces en profonde mutation)
Papillons / Orthoptères hygrophiles dont Damier de la succise, Diane, Criquet ensanglanté	Mise en culture et drainage de prairies humides; Surpâturage local à Saint-Julien-du-Gua, St-Maurice en Chalencou et St-Genest-Lachamp dégradant les fonds de vallon et les zones humides	Plantations de conifères qui assèchent les sols <i>(remarque générale sans localisation spécifique)</i>	-	Extension de l'urbanisation au cours des cinquante dernières années sur les adrets de l'Eyrieux (St-Sauveur de Montagut et les Ollières-sur-Eyrieux)	Modéré (milieu ponctuels)
Coléoptères saproxylophages (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, etc.)	<i>L'abandon du pâturage devient à terme favorable à ce cortège</i>	Plantations de conifères, Rotations trop fréquentes des coupes et plantations (exemples à proximité de la hêtraie de St-Julien du Gua) Coupes à blancs (hêtraie de St-Julien du Gua) <i>L'abandon de vergers de châtaigniers est ponctuellement favorable à la faune.</i>	-	-	Assez fort (Reste peu de forêts mûres en dehors de la hêtraie de St-Julien du Gua)
Anisoptères patrimoniaux 1036 - Cordulie splendide 1041 - Cordulie à corps fin	Introduction d'intrants (effets d'eutrophisation) ; Pompages ; Extraction de matériaux (carriers) ; Disparition de zones agricoles ouvertes de plaines favorables à l'accueil des individus en maturation (Les Ollières-sur-Eyrieux, St-Sauveur-de-Montagut).	-	Aménagement des berges des cours d'eau au détriment de la ripisylve	Artificialisation des berges : enrochement (Eyrieux) ; Disparition de zones agricoles ouvertes de plaines favorables à l'accueil des individus en maturation (campings aux Ollières-sur-Eyrieux et les serres à Saint Fortunat sur-Eyrieux). <i>Les aménagements hydrauliques (barrages, seuils sur l'Eyrieux, la Glueyre) peuvent s'avérer favorables.</i>	Modéré (Habitats larvaires peu fréquentés, aménagements hydrauliques plutôt favorables)
1044 - Agrion de Mercure	Curetage/rectification/busage de certains fossés agricoles ; Introduction d'intrants (effets d'eutrophisation) ; Pompages.	-	-	Entretien des routes (fauchage) en bord de fossés pouvant combler les canaux et eutrophiser ces habitats de largeur très restreinte ; Canaux d'irrigation des jardins.	Modéré (habitat très ponctuel et population reproductrice à rechercher)
Mammifères					
Chauves-souris	La régression du pâturage est significative d'un impact négatif sur de nombreuses espèces. En effet, parmi les espèces contactées, plusieurs d'entre elles profitent de la richesse nutritive des zones pâturées, à l'image du Grand rhinolophe. De plus, ce type de pratique permet de lutter contre la fermeture des habitats et favorise ainsi l'activité de chasse de bon nombre d'espèces. La modification des modes d'agriculture est également problématique avec l'utilisation des pesticides ou l'introduction d'intrants (contamination chimique).	Les pratiques sylvicoles sont, d'une manière générale, néfastes vis-à-vis des chiroptères cavicoles. En effet, l'abattage d'arbres matures est significatif d'une perte sèche d'habitats de chasse mais également de gîtes. Il convient de souligner que les arbres généralement les plus attractifs sont de facto les arbres de plus fort degré de maturité.	Les quelques grottes ou cavités artificielles (anciennes mines) incluses dans le périmètre projet ne sont pas exploitées par le tourisme ou des activités de loisir (saint-Fortuna sur Eyrieux et Les Ollières sur Eyrieux) comme la spéléologie par exemple. Aucun impact significatif n'est donc à retenir au sujet de cet élément.	L'impact des aménagements ou infrastructures sur les chiroptères est multiple sur le site d'étude. En premier lieu les infrastructures linéaires qui induisent d'une part la fragmentation des habitats naturels, la pollution lumineuse/sonore mais également un risque de collision. La rénovation des vieux bâtiments agricoles ou ponts franchissant les cours d'eau est également problématique (risque de destruction d'individus et plus généralement destruction d'habitats).	Modéré
1337 - Castor 1355 - Loutre	Ces deux espèces exploitent uniquement les cours d'eau et berges attenantes. La conversion d'une partie des boisements rivulaires de l'Eyrieux en faveur de zones agricoles peut induire divers impacts (perte d'habitats de chasse, de la fonctionnalité générale ou encore de gîtes potentiels), comme par exemple dans la basse vallée de l'Eyrieux, ou le secteur de Saint-Laurent du Pape.	-	Le cours d'eau de l'Eyrieux est exploité dans le cadre du « tourisme vert » par une activité de canoë. Cette activité non impactante de manière directe, agit sur ces espèces de manière indirecte au travers du dérangement que peut occasionner le passage de canoës sur les secteurs exploités par ces deux taxons.	Aucun aménagement/infrastructure n'est à stipuler sur les secteurs de berges favorables à ces espèces.	Faible

GROUPES D'ESPECES	IMPACTS POTENTIELS DES ACTIVITES ET USAGES				NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS ET TOURISME	AMENAGEMENTS/INFRASTRUCTURES	
Avifaune					
Espèces liées aux agrosystèmes A379 Bruant ortolan A136 Pie-grièche écorche A246 Alouette lulu	L'abandon de l'élevage extensif (pâturage) peut entraîner un risque d'embroussaillage et de fermeture des parcelles favorables à l'avifaune des milieux semi-ouverts. Ces parcelles, souvent difficilement accessibles pour le travail mécanique, abritent d'importants effectifs d'espèces d'intérêt communautaire. A contrario, le phénomène de surpâturage et le remembrement de parcelles sont de nature à impacter la couverture végétale arbustive que recherchent les taxons concernés. L'utilisation de produits phytosanitaires risque d'impacter fortement la ressource alimentaire de ces espèces en diminuant la biomasse en insectes. Les insectes représentent la majeure partie du régime alimentaire des macro-insectivores.	La mise en place de parcelles boisées (peuplement pour l'exploitation sylvicole) comporte un risque de disparition des surfaces ouvertes favorables à un certain cortège de passereaux patrimoniaux. Un des exemples est la mise en place de plantations de résineux.	Dérangement pendant les phases clés du cycle biologique (reproduction), notamment si les activités pédestres sont mal cadrées avec, par exemple, la création de chemins satellites qui traversent des habitats d'espèces sensibles.	Perte des zones agricoles extensives au profit de l'urbanisation et construction d'infrastructures : phénomène encore peu développé sur l'Eyrieux et localisé principalement sur le cours inférieur du cours d'eau, dans les zones au relief le moins accentué.	Assez fort
Espèces liées aux milieux forestiers A072 Bondrée apivore A080 Circaète-jean-le-Blanc A073 Milan noir	L'abandon de l'élevage peut favoriser le phénomène de déprise agricole et ainsi réduire les zones ouvertes, terrains de chasse privilégiés des rapaces diurnes comme le Milan noir et le Circaète-jean-le blanc.	Les gestions forestières inappropriées (coupes à blanc, suppression des vieux arbres sénescents, plantations d'essences non adaptées telles que les conifères) sont de nature à limiter l'attractivité des boisements pour l'avifaune et notamment pour les rapaces diurnes qui recherchent des espaces relativement préservés en période de nidification.	Aménagements forestiers pour des activités comme la chasse et la randonnée peuvent créer des dérangements pour l'avifaune forestière.	-	Faible
Espèces liées aux milieux aquatiques A136 Petit gravelot A264 Cincle plongeur	Les variations des niveaux d'eau, en lien avec les périodes de prélèvement d'eau ou de relargage, peuvent causer des étiages ou des élévations néfastes pour les espèces qui se reproduisent à la faveur des iscles (Petit gravelot) et des berges (Cincle plongeur).	Une exploitation déraisonnée des boisements rivulaires peut entraîner des dérangements lors des périodes sensibles pour les espèces qui exploitent ces habitats.	Dérangement via l'activité de pêche et les sports d'eaux vives (kayak, raft) pendant les phases de reproduction d'espèces comme le Cincle plongeur et le Petit gravelot.	Aménagement des rives de l'Eyrieux et des affluents (barrages, seuils...); Modification du régime des cours d'eau qui impacte les habitats d'espèces, dérangements sur les individus.	Modéré
Herpétofaune / batrachofaune					
1193 - Sonneur à ventre jaune	Régression/artificialisation des habitats de développement larvaire.	-	Lâchers d'eau en période de reproduction ou de présence de juvéniles. Perte d'habitats notamment lors de comblement de mares cupulaires pour la réalisation de plage de baignade.	Modification de la structure des cours d'eau (seuil, recalibrage, endiguement...).	Modéré
Autres amphibiens	Eutrophisation des mares par l'apport d'intrants issus du pâturage.	Coupe à blanc.	Augmentation de la circulation engendrant de la mortalité routière.	Curetage/rectification/busage de certains fossés de bord de route, peuvent entraîner une destruction d'individus, ou des habitats de reproduction.	Modéré
Reptiles	La déprise agricole engendre une fermeture du milieu par endroit qui est défavorable aux reptiles.	-	Augmentation de la circulation engendrant de la mortalité routière.	La réfection d'ouvrages d'art peut induire une perte d'habitats lors de rejointement de fissures de ponts en pierres. Idem pour la réalisation de travaux/construction (jointure de murets).	Modéré
Amphibiens	Régression/artificialisation des habitats de développement larvaire.	-	Lâchers d'eau en période de reproduction ou présence de juvéniles. Perte d'habitats.	Modifications de la structure des cours d'eau (recalibrages, endiguements...).	Modéré
Reptiles	Perte d'habitats avec la déprise agricole.	-	-	Pertes d'habitats lors de travaux/construction (jointure de murêt).	Modéré

GROUPES D'ESPECES	IMPACTS POTENTIELS DES ACTIVITES ET USAGES				NIVEAU DE RISQUE LOCAL
	AGRICULTURE	SYLVICULTURE	ACTIVITES DE LOISIRS ET TOURISME	AMENAGEMENTS/INFRASTRUCTURES	
Flore					
Espèces inféodées aux milieux agricoles (pelouses, tonsures, etc.)	La fertilisation a un impact direct sur la composition floristique, avec la disparition rapide par concurrence interspécifique des espèces les plus exigeantes ; Le surpâturage peut provoquer un effet de piétinement dommageable à certaines espèces remarquables, qui souvent associé à l'augmentation du niveau de trophie, réduit notablement la diversité de ces milieux, avec la dominance d'espèces très recouvrantes ; La conversion des milieux herbacés naturels en prairies temporaires pour l'ensilage ou le sursemis conduit inévitablement à la disparition du fond floristique originel. Ces prairies sont en général peu diversifiées, occupées notamment par le Ray-grass ou le Dactyle aggloméré ; A l'inverse l'abandon du pâturage ou de la fauche, hors des milieux pionniers sur sols superficiels qui sont bien souvent stables, tend à une fermeture généralisée de la trame herbacée au profit des espèces ligneuses.	-	-	-	
Espèces inféodées aux milieux sylvicoles	-	<i>Epipactis fibri</i> est menacée par l'exploitation des boisements rivulaires et la plantation de peupleraies. Plusieurs autres taxons peuvent par contre fréquenter les lisières forestières et sont donc susceptibles d'être impactés en phase d'exploitation ou lors de la création de nouvelles pistes forestières.	-	-	Modéré
Espèces inféodées aux milieux humides (ripisylves, prairies, tourbières, etc.)	La fertilisation a donc un impact direct sur la composition floristique, avec la disparition rapide par concurrence interspécifique des espèces les plus exigeantes ; A l'inverse l'abandon du pâturage ou de la fauche, hors des milieux pionniers sur sols superficiels qui sont bien souvent stables, tend à une fermeture généralisée de la trame herbacée au profit des espèces ligneuses ; Le drainage des prairies humides ; La création de retenues collinaires, implantées préférentiellement au sein de vallons peu pentus, riches en eaux de surface ont certainement conduit à la perte de plusieurs de ces prairies humides ; Assèchement dû aux captages.	-	Piétinement potentiel au niveau des zones de baignades.	L'élargissement des infrastructures routières est susceptible d'affecter directement les populations de plusieurs taxons à forte valeur patrimoniale : <i>Spiranthes aestivalis</i> : population décelée au sein d'un fossé humide bordant la D.244 (commune de Creysseilles, non loin du lieu-dit « Le Prieuré ») ; Dans le cas de réfections de fossés ou d'aménagements routiers la modification des écoulements surfaciques peut également altérer la fonctionnalité des complexes humides (prairies, bas-marais, ...) situés à l'aval de l'infrastructure ; Les rejets d'effluents domestiques dans les systèmes aquatiques ; En aval du barrage des Collanges : réchauffement de la masse aquatique dans le plan d'eau, de la fermentation des matières organiques piégées par la retenue et des rejets de la station d'épuration du Cheylard en aval immédiat du barrage ; Assèchement dû aux captages pour AEP.	Modéré
Espèces d'affinité saxicoles et rudérales	-	-	-	L'élargissement des infrastructures routières est susceptible d'affecter directement les populations de plusieurs taxons à forte valeur patrimoniale : <i>Cistus laurifolius</i> , dont les noyaux populationnels sont parfois circonscrits au sein des talus bordant la D.226 (St.-Laurent-du-Pape) et la D.230 (St.-sauveur-de-Montagut).	Modéré

Tableau 3 : Interdépendances entre activités humaines et groupe d'espèces sur le site

I.2. EXIGENCE ÉCOLOGIQUE ET PRINCIPAUX FACTEURS D'ÉVOLUTION

I.2.1. Evolution des milieux : Analyse diachronique

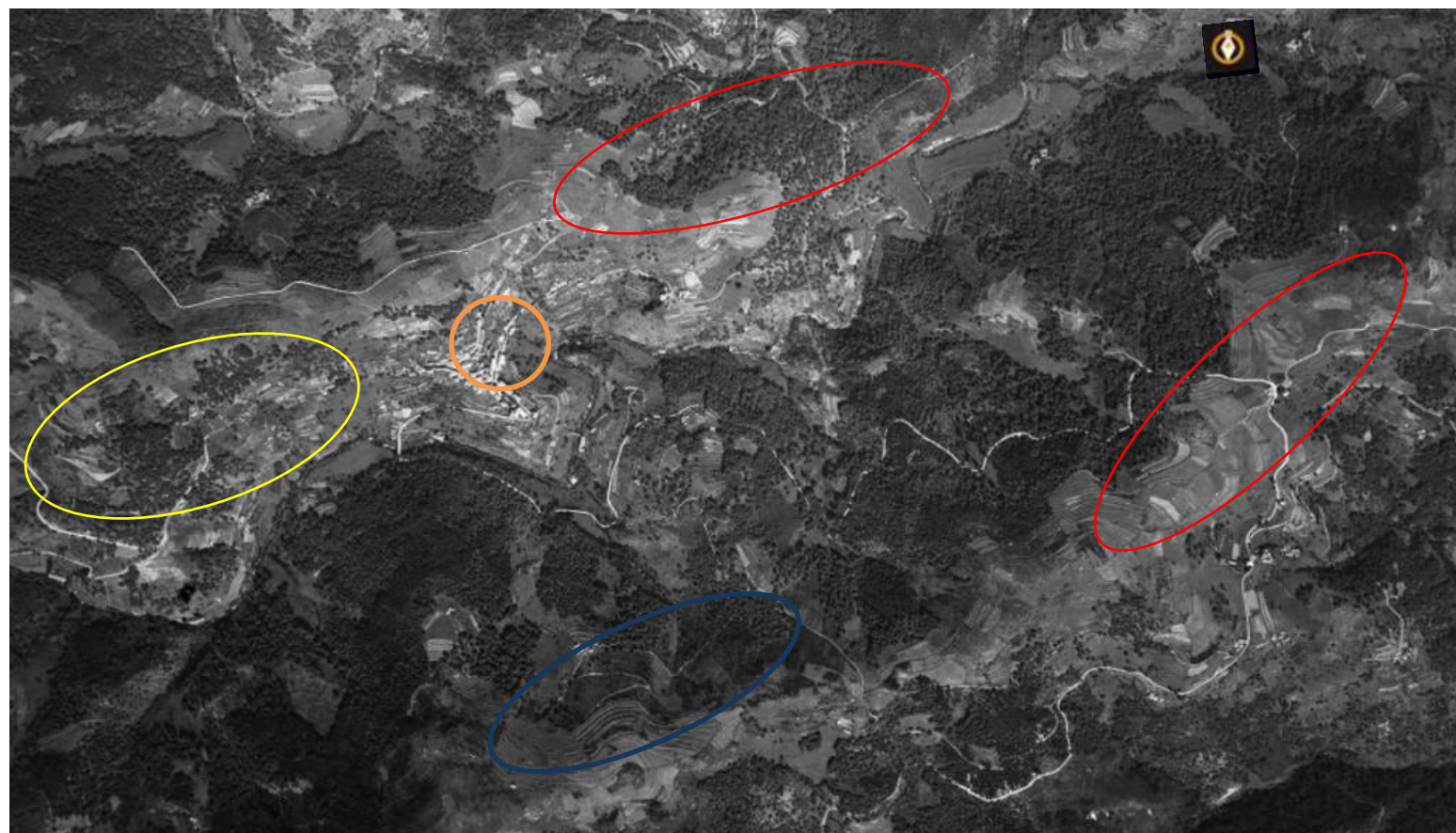
Les photos suivantes illustrent le site au milieu du 20^{ème} siècle et aujourd'hui. Les photos aériennes proviennent du site internet de l'Institut Géographique National (<http://www.geoportail.gouv.fr/>). Certains clichés anciens sont téléchargeables en ligne gratuitement et permettent ainsi d'étudier l'évolution des paysages sur plusieurs dizaines d'années. Les photographies aériennes permettent d'illustrer l'évolution des paysages avant/après déprise agricole et intensification des pratiques.

Il apparaît important de préciser que les photographies anciennes ne doivent en aucun cas être considérées comme un état de référence des milieux. En effet, l'influence de l'Homme marque le paysage depuis l'âge du bronze et du fer avec l'ouverture de clairières dans les milieux forestiers. Les paysages n'ont cessé d'évoluer depuis, modelés par les usages et pratiques des différentes époques :

- dominance du système agro-pastoral avec l'ouverture des milieux et l'entretien par le pâturage ;
- le drainage des terres humides pour les mises en culture ;
- les reboisements et les exploitations forestières ;
- la déprise agricole depuis le milieu du XX^{ème} siècle ;
- l'intensification de l'agriculture ;
- l'utilisation de pesticides et d'engrais ;
- etc.

D'une manière générale, l'agriculture est l'élément le plus structurant sur le territoire. Nous voyons toutefois une évolution du parcellaire agricole qui a tendance à être moins morcelé. L'évolution des pratiques liée à la mécanisation a entraîné la fusion des petites parcelles à la faveur de surfaces plus importantes. De même, des parcelles autrefois accessibles avec les animaux ne sont plus exploitées aujourd'hui.

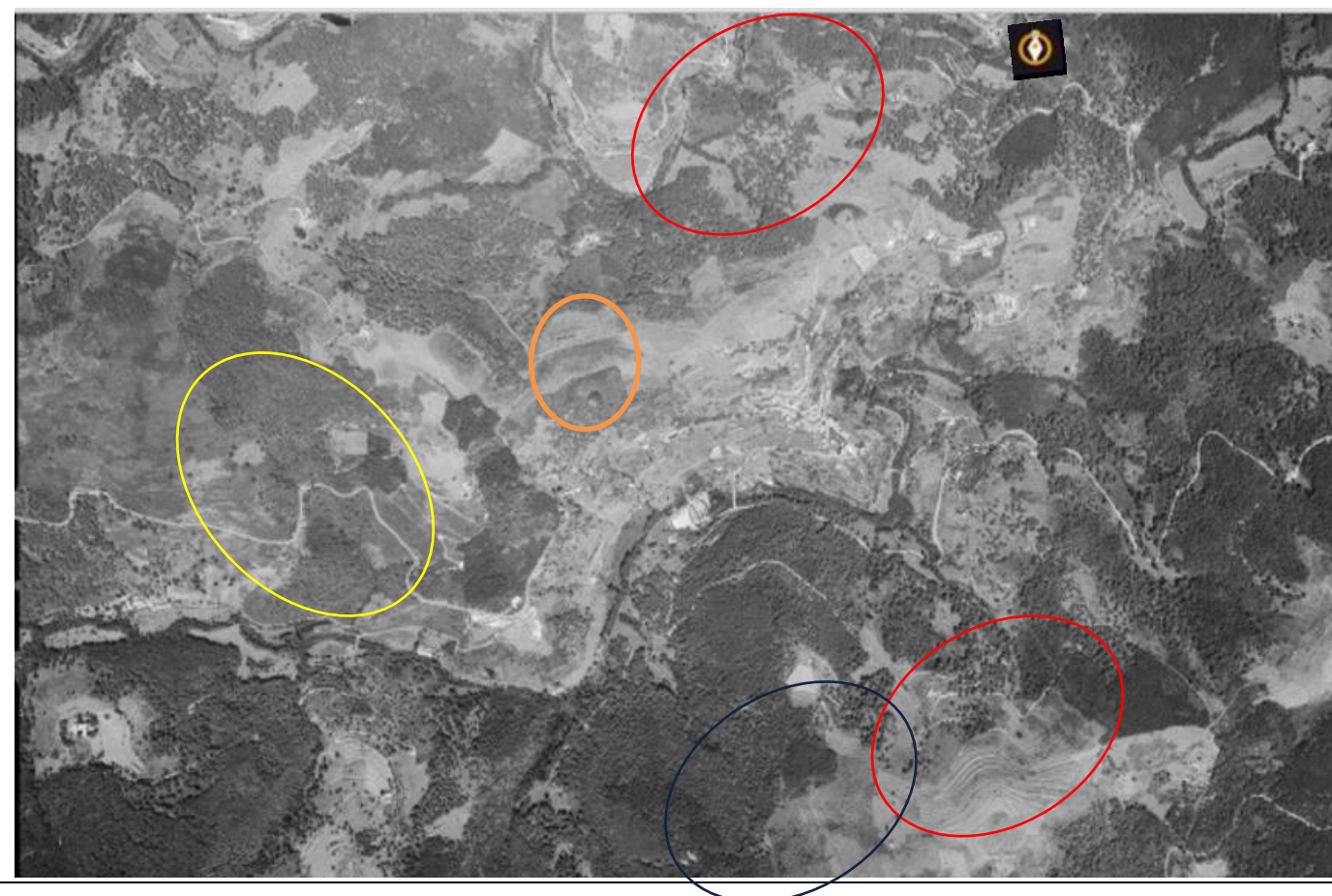
Saint-Pierreville - zone des Boutières



Date prise de photo aérienne	08/09/1948
Échelle	1 : 27.592

En 1948, la zone des Boutières se situant autour de la commune de Saint-Pierreville (rond orange) est composée d'un petit parcellaire agricole morcelé (ovoïdes rouges sur la carte ci-contre) impliquant une diversité dans les productions agricoles, et de faibles rendements.

Le couvert végétal (ovoïde jaune sur la photo ci-contre) est clairsemée et disparate, au regard d'une production vivrière importante.



Date prise de photo aérienne	24/07/1979
Échelle	1 : 15.968

Les boisements forestiers occupent les terres agricoles abandonnées (ovoïdes rouges) les îlots forestiers commencent à s'agglomérer.

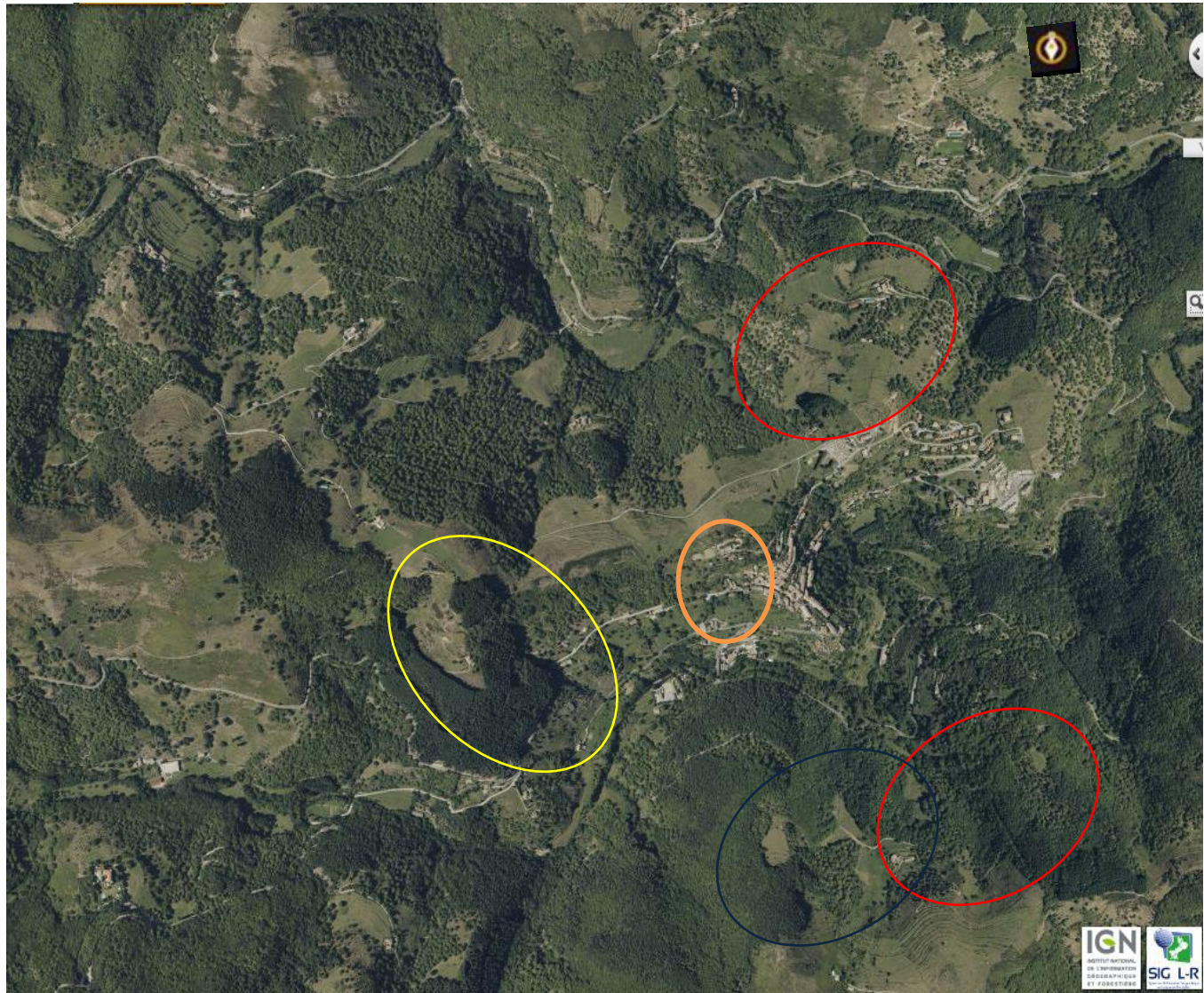
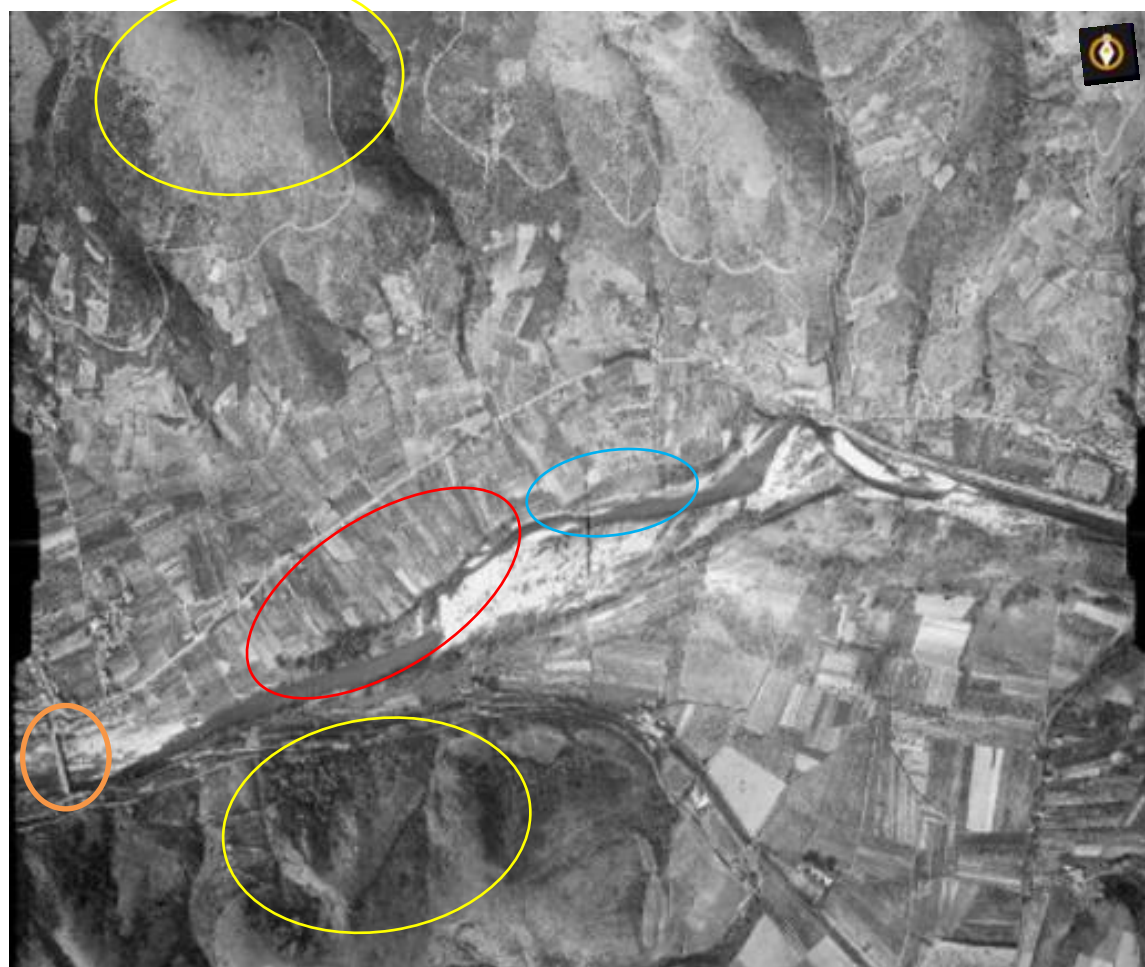
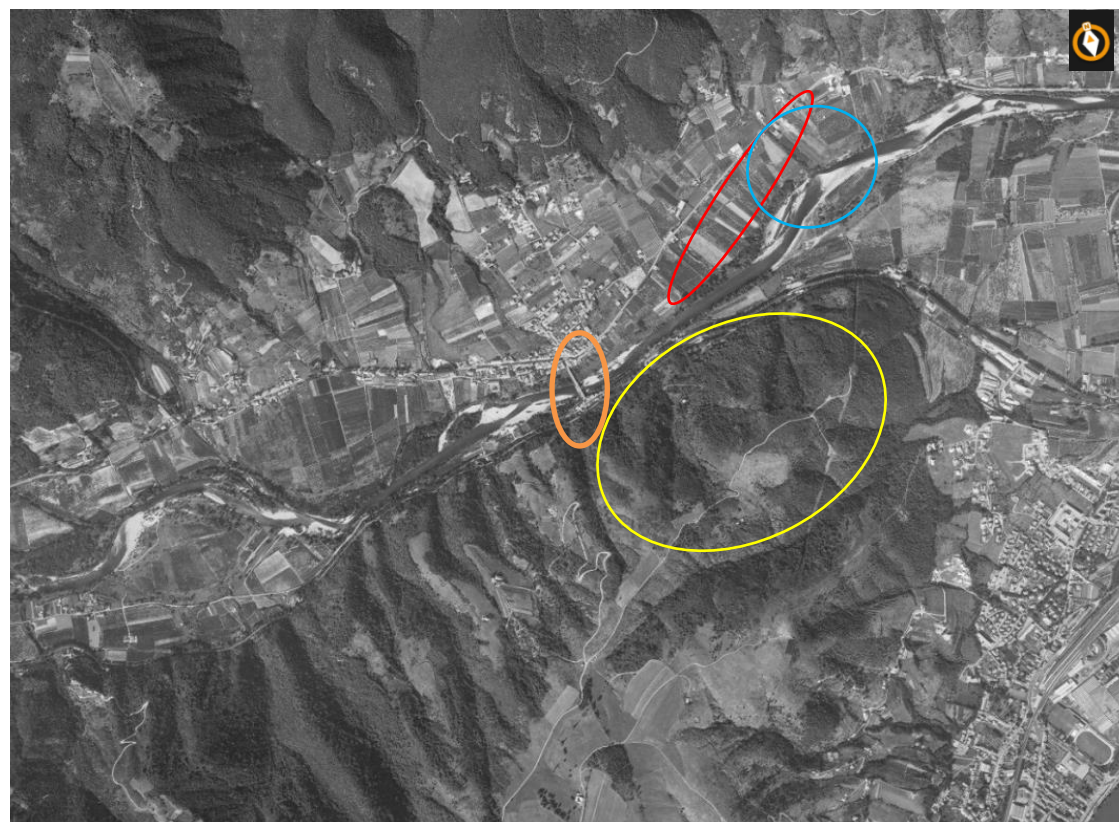
	<p>Date prise de photo aérienne</p>	<p>2011</p>
	<p>Échelle</p>	<p>1 : 17061</p>
<p style="text-align: center;">Synthèse</p>	<p>En 2011, le milieu boisé initialement clairsemé s’est densifié et a entraîné l’homogénéisation d’îlots forestiers (ovoïde jaune sur la carte ci-contre).</p> <p>Au fil des années, le petit parcellaire agricole a laissé la place aux grandes exploitations agricoles qui se sont spécialisées (ovoïdes rouges sur la carte ci-contre). Cette évolution répond aux besoins de rendements et de l’utilisation des machines agricoles.</p> <p>Les terrasses agricoles (ovoïde bleu) ont été abandonnées, re-végétalisées naturellement, entraînant leur dégradation.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement faible de l’urbanisation et d’infrastructures routières - Artificialisation des peuplements forestiers (résineux) - Changement des pratiques agricoles (diminution des cultures en terrasses) - Abandon des systèmes pastoraux 	

Tableau 4 : Analyse diachronique sur le secteur des Boutières (Saint-Pierreville)

Saint-Laurent-du-Pape - Basse vallée de l'Eyrieux



Date prise de photo aérienne	04/10/1946
Échelle	1 : 21.459
<p>En 1946, sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape, autour du pont de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux (rond orange), la plaine alluviale est largement utilisée pour les productions agricoles (ovoïde rouge sur la carte ci-contre).</p> <p>Malgré cette forte présence agricole, le parcellaire est de faible surface et est divisé. La forme longitudinale et perpendiculaire des parcelles agricoles laissent à penser de leur utilisation vivrière. Parfaitement distribuées entre les habitants de la commune.</p> <p>Des îlots boisés clairsemés (ovoïde jaune sur la carte ci-contre), sont situés uniquement sur les pentes, le sommet des serres étant constitués de milieux ouverts, probablement utilisés pour l'élevage.</p> <p>Les formations végétales qui se développent autour des cours d'eau sont en 1949 inexistantes (ovoïde bleu).</p>	



Date prise de photo aérienne	07/09/1977
Échelle	1 : 20.798
<p>Pas de changements observables sur cette période.</p>	

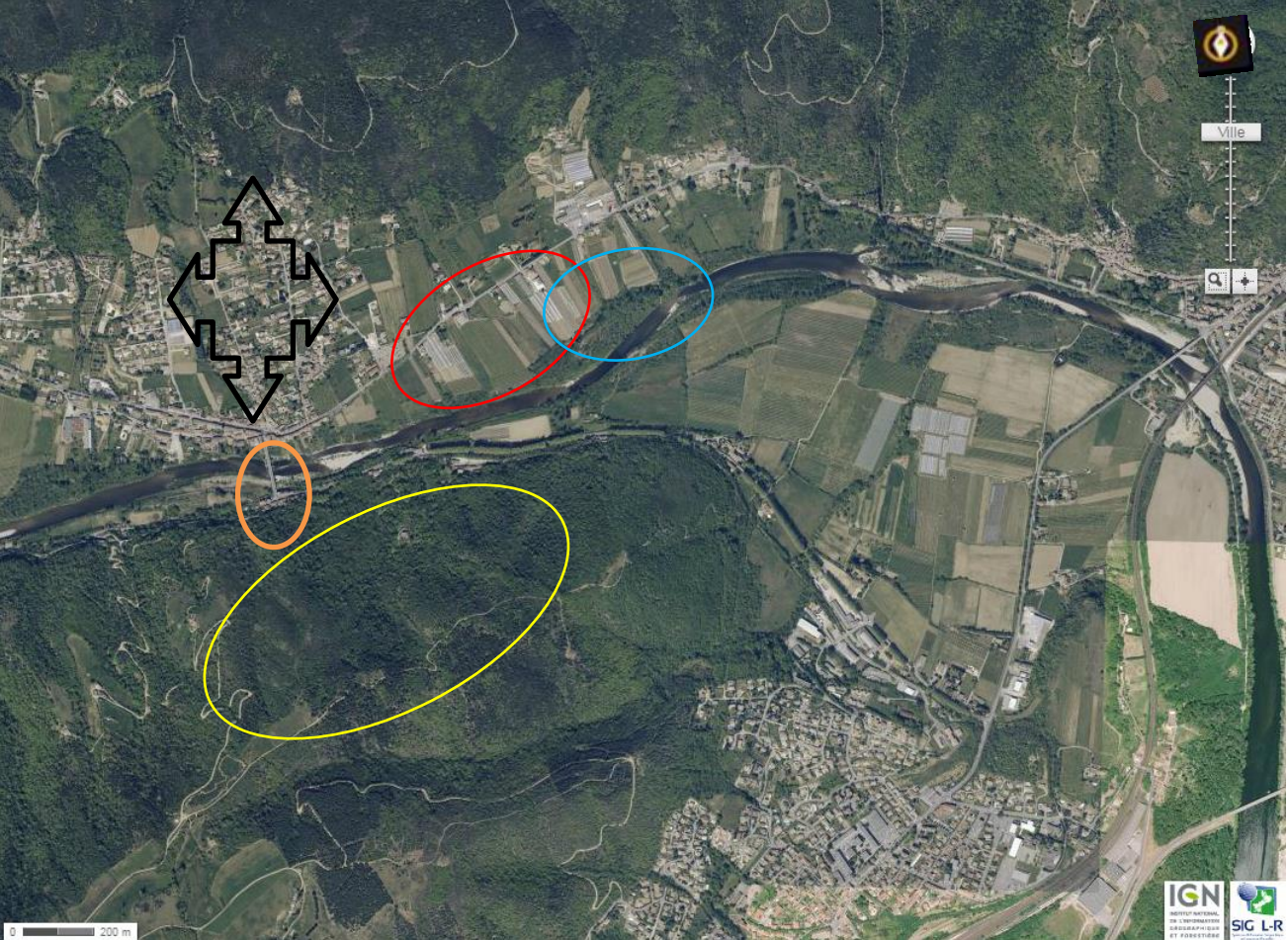
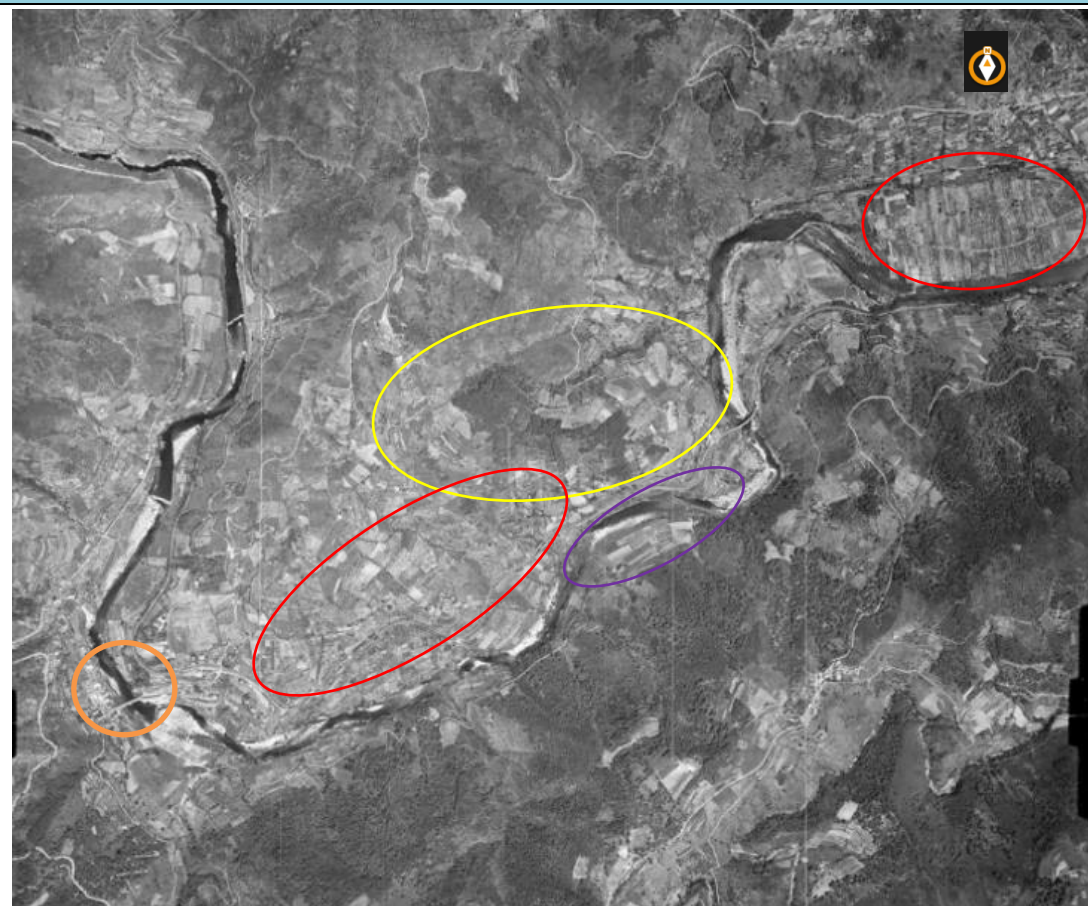
	<p>Date prise de photo aérienne</p> <p>2011</p>
	<p>Échelle</p> <p>1 : 17.061</p>
<p>La plaine alluviale a progressivement été délaissée au profit de l'artificialisation, poussée par l'extension urbaine et la densification des réseaux routiers (carré noir avec des flèches sur la photo ci-contre).</p> <p>Les terres agricoles se sont peu à peu regroupées, mais la production agricole reste diversifiée. La production sous serre s'est densifiée.</p> <p>Depuis 1979, les forêts alluviales se sont développées et maintenues aux abords des cours d'eaux.</p> <p>La déprise agricole et l'abandon du pastoralisme (ovoïde jaune) a permis de développer le couvert végétal sur les hauteurs.</p>	
<p>Synthèse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'urbanisation et d'infrastructures routières ; - Progression des forêts alluviales (91E0) au sein des parcelles agricoles délaissées dans la mesure où elles ne sont pas colonisées par le Robinier ; - Divagation du lit mineur de l'Eyrieux visible : les habitats humides sont étroitement liés à la dynamique toujours active de l'Eyrieux et dans une moindre mesure du Rhône ; - Diminution des parcelles agricoles : les prairies de fauche ont fortement régressées sur ce secteur ; - Développement des boisements naturels de plus en plus nombreux : les habitats présents sur les coteaux sont soumis à la dynamique forte des chênaies supra méditerranéennes, peuplements non communautaires.

Tableau 5 : Analyse diachronique sur la basse vallée de l'Eyrieux

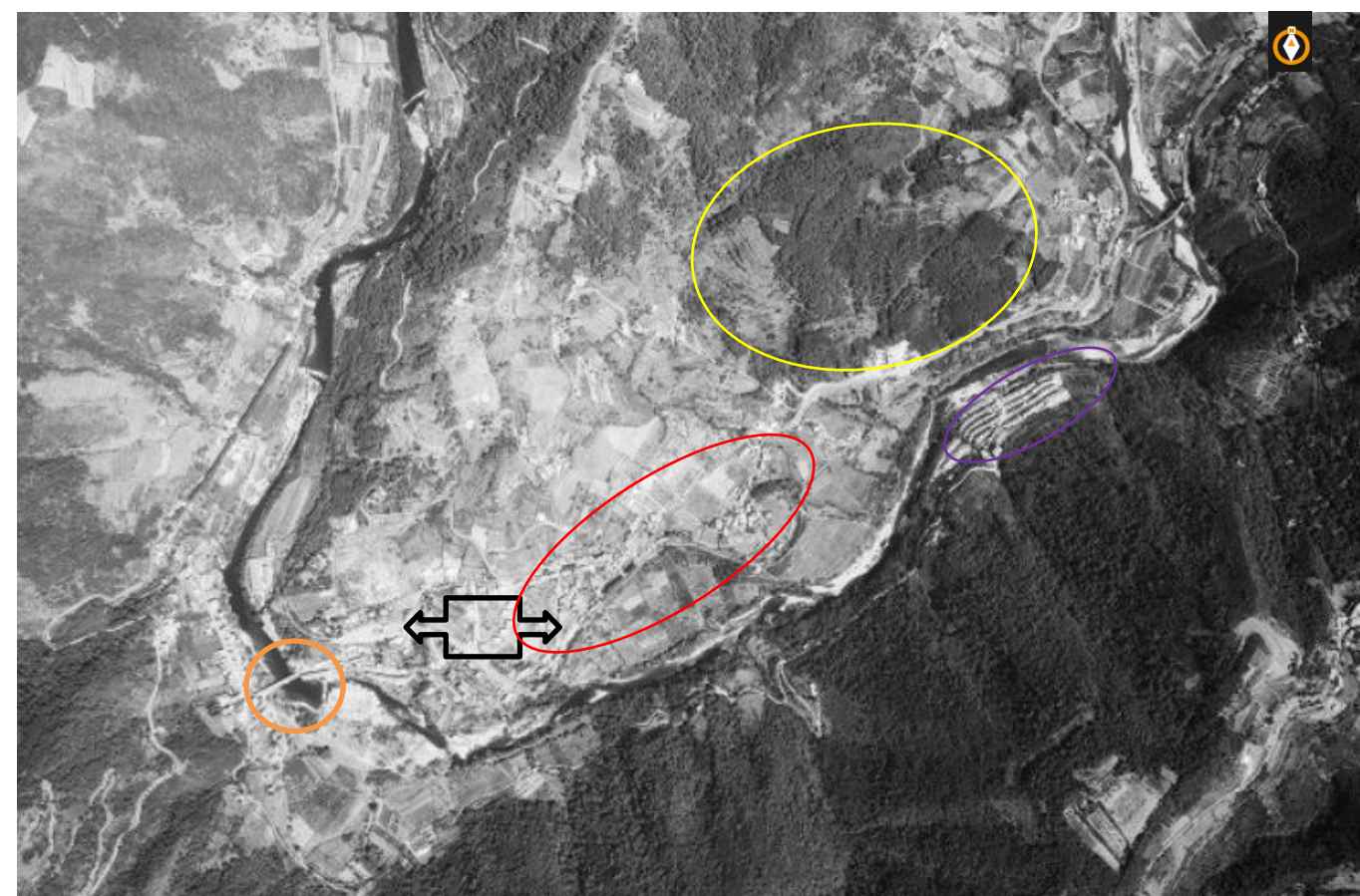
Les Ollières-sur-Eyrieux - Moyenne vallée de l'Eyrieux



Date prise de photo aérienne	05/06/1948
Échelle	1 : 30.085

Le secteur des Ollières-sur-Eyrieux est majoritairement agricole en 1948 (ovoïdes rouges), la plaine agricole mais aussi les piémonts des serres étant utilisés pour l'agriculture. En rive gauche, les boisements sont sporadiques (ovoïde jaune)

Cependant ils se localisent exclusivement en rive droite, la mauvaise accessibilité ne permet pas d'utiliser ces terres pour les productions agricoles. Le parcellaire agricole est exclusivement constitué de parcelles à petites surfaces et à production diversifiée.



Date prise de photo aérienne	24/07/1979
Échelle	1 : 14.089

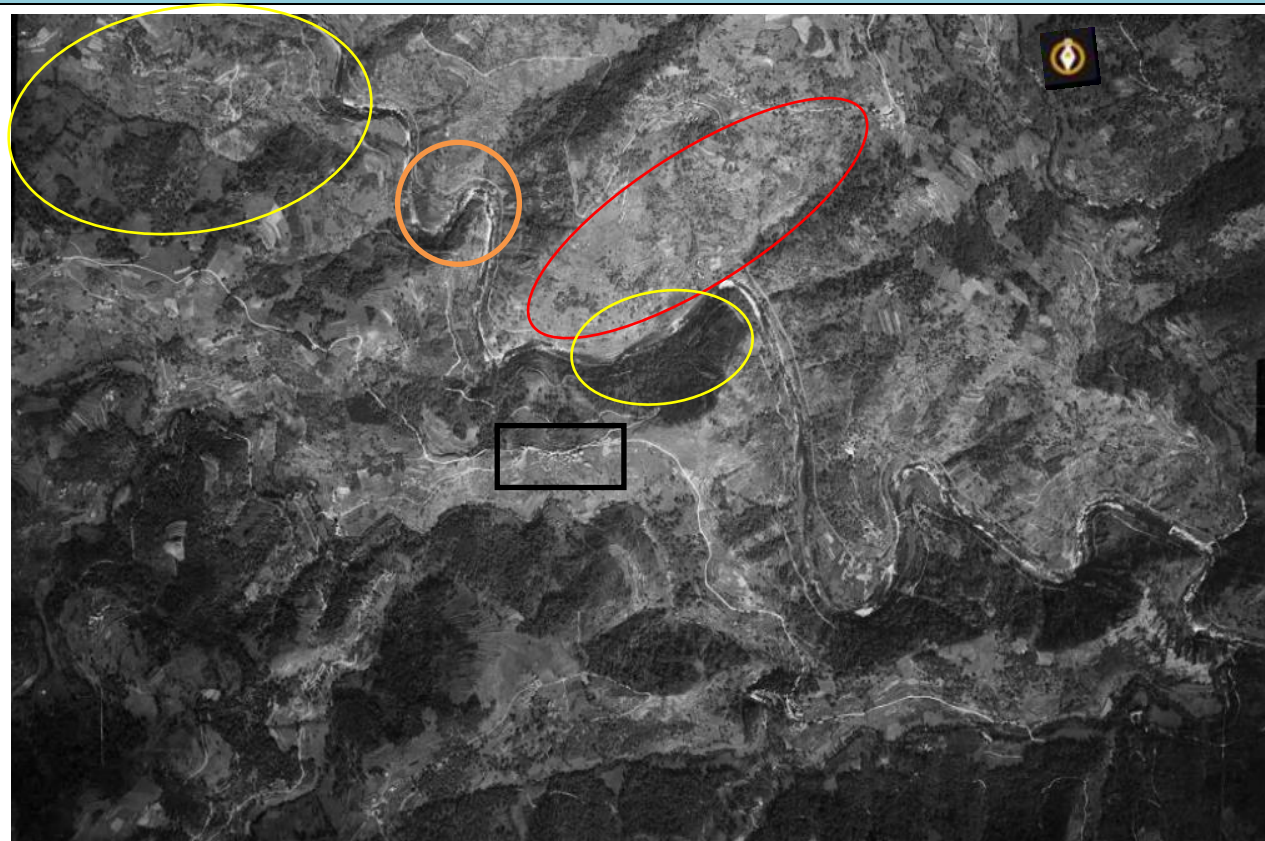
En 1979, le secteur reste en grande majorité agricole, certains processus font tendre à sa diminution :

- En effet, le développement des activités touristiques avec la création de camping le long de l'Eyrieux (ovoïde violet) grignotent les terres autrefois cultivées ;
- Les boisements (ovoïde jaune) s'élargissent sur les parcelles agricoles abandonnées, les parcelles inaccessibles par les machines sont délaissées (développement de la mécanisation) ;
- L'extension urbaine est dans ce cas flagrante (carré noir), elle occupe les terres qui jouxtent le centre-ville le long de la rivière. Des terres autrefois agricoles.

	Date prise de photo aérienne	2011
	Échelle	1 : 17.061
	<p>Les processus se sont accentués entre 1979 et 2011, les terres agricoles sont de moins en moins présentes (ovoïde rouge) malgré l'agglomération du petit parcellaire pour un meilleur rendement ;</p> <p>Le nombre de complexes touristiques au bord de l'Eyrieux (ovoïdes violets) explose, prenant place sur les terres agricoles ;</p> <p>Dans le même temps, l'extension de l'urbanisation demeure et s'accroît, liée à une augmentation de la population liée aux activités touristiques estivales.</p>	
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des surfaces boisées et des plantations forestières ; - Développement des infrastructures urbaines et de tourisme ; - Diminution des espaces agricoles. 	

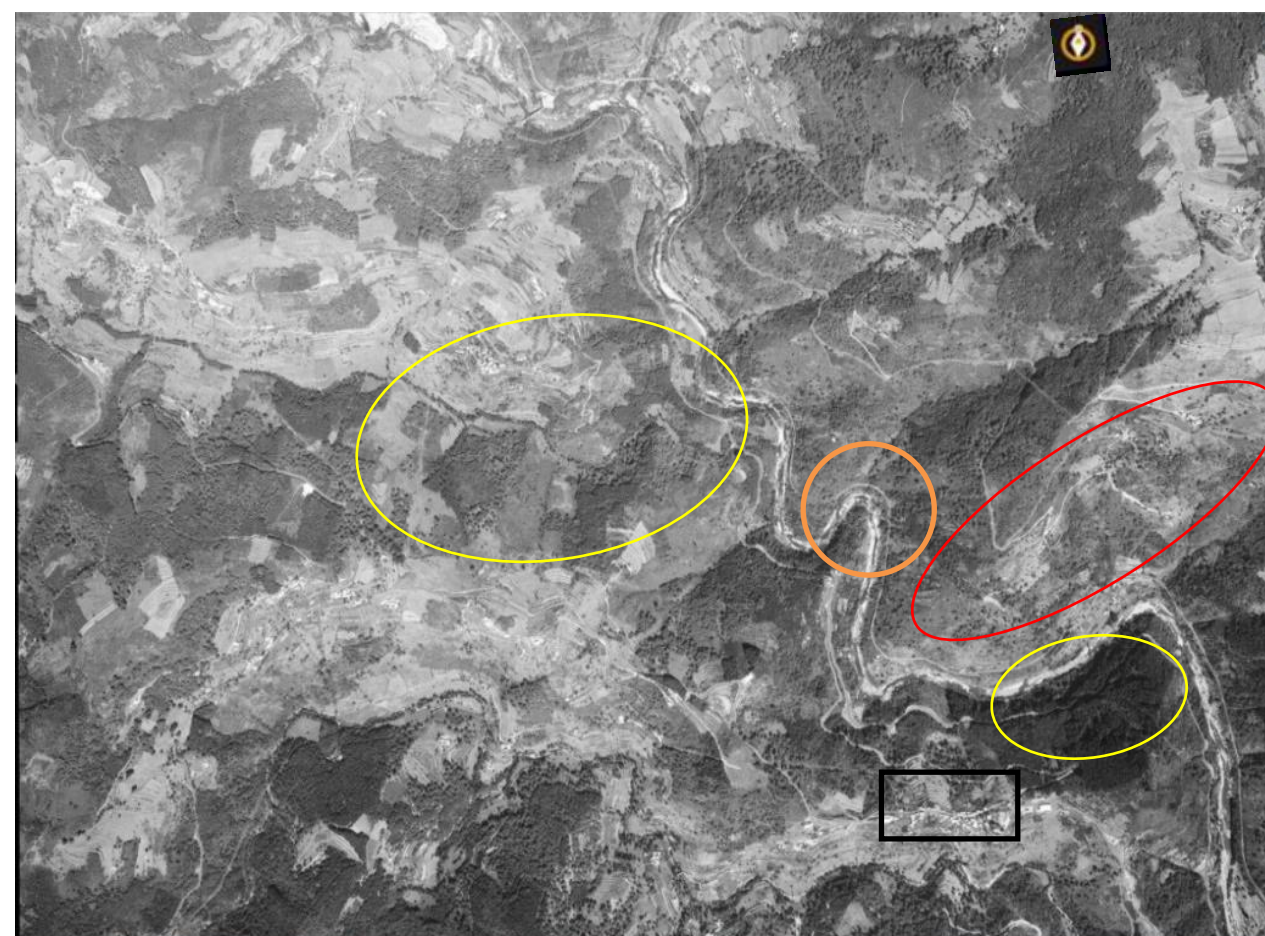
Tableau 6 : Analyse diachronique sur la Moyenne vallée de l'Eyrieux

Aval du barrage des Collanges



Date prise de photo aérienne	08/09/1948
Échelle	1 : 28.112

L'activité agricole majoritairement dominée par le pastoralisme est moins présente sur ce secteur (ovoïde rouge).
 L'urbanisation est présente de manière sporadique par la constitution de petits hameaux (carré noir) disséminé à distance égale.
 La végétation est présente sur l'ubac ; il est dès lors souvent inhabité et très boisé, peu exploitable sur le plan agricole.



Date prise de photo aérienne	24/07/1979
Échelle	1 : 18.803

En 1979, le pastoralisme est en net recule (ovoïde rouge), les terrasses occupées sont utilisées pour l'exploitation forestière (ovoïde jaune).
 Les espaces qui ne sont pas exploités par la filière bois, sont laissés à l'abandon, la végétation y reprend ses droits.
 Les hameaux s'étendent un peu plus (carré noir).

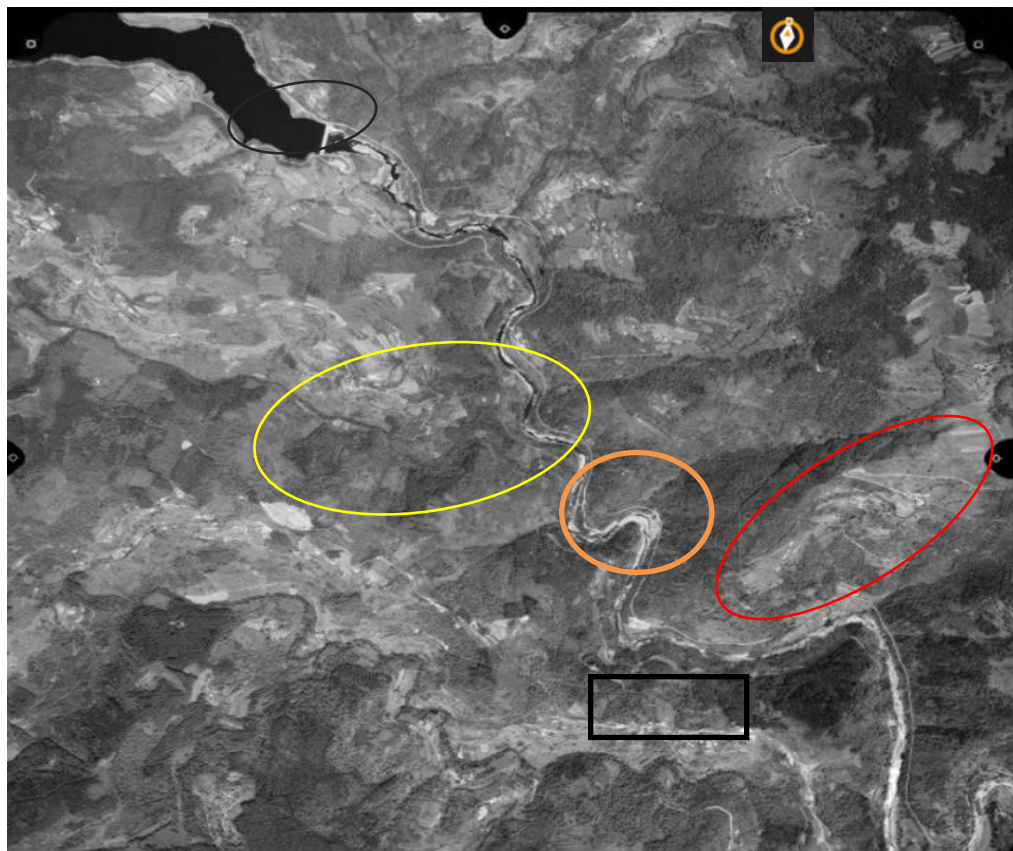
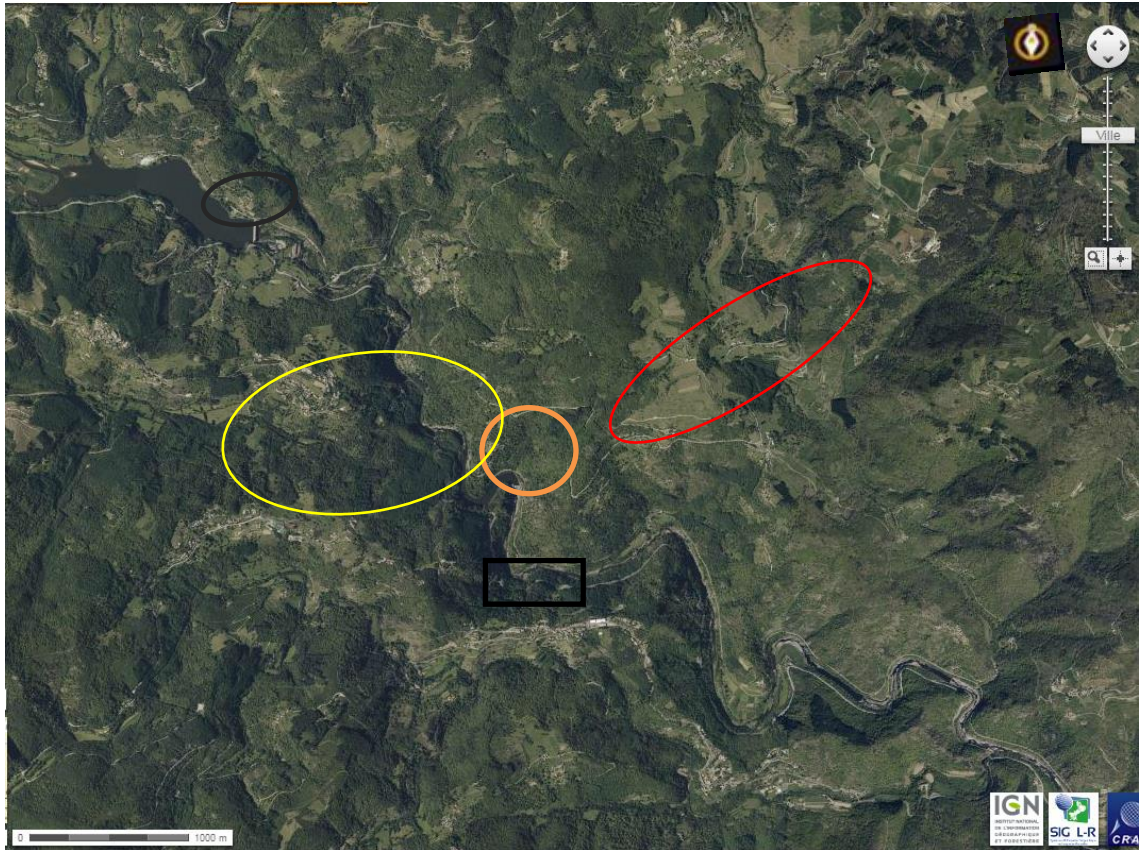
	<table border="1"> <tr> <td>Date prise de photo aérienne</td> <td>24/06/1986</td> </tr> <tr> <td>Échelle</td> <td>1 : 18.166</td> </tr> </table>	Date prise de photo aérienne	24/06/1986	Échelle	1 : 18.166
	Date prise de photo aérienne	24/06/1986			
Échelle	1 : 18.166				
<p>En 1983, le barrage des Collanges est mis en service (rond noir), les terres autrefois alluviales sont inondées pour la centrale hydroélectrique.</p>					
	<table border="1"> <tr> <td>Date prise de photo aérienne</td> <td>24/07/1979</td> </tr> <tr> <td>Échelle</td> <td>1 : 18.803</td> </tr> </table>	Date prise de photo aérienne	24/07/1979	Échelle	1 : 18.803
	Date prise de photo aérienne	24/07/1979			
Échelle	1 : 18.803				
<p>En 2011, les mutations économiques et la part de chaque secteur d'activité semblent s'être stabilisés.</p>					
<p>Synthèse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Artificialisation des peuplements forestiers (résineux) - Changement des pratiques agricoles (diminution des cultures en terrasses) - Abandon des systèmes pastoraux 				

Tableau 7 : Analyse diachronique en aval du barrage des Collanges

1.2.2. Facteurs défavorables à la préservation du patrimoine naturel

Plusieurs facteurs naturels ou liés également aux activités humaines peuvent être défavorables à la conservation et au bon état des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et remarquables :

- ✓ La dynamique naturelle de **fermeture des milieux** du site B6 est essentiellement liée à l'abandon des activités humaines de gestion de l'espace telle que l'agropastoralisme et l'agriculture en général. Cet abandon, qui s'est fait ressentir en priorité sur les secteurs difficiles d'accès et difficilement mécanisables, a conduit progressivement à la disparition de zones ouvertes et semi-ouvertes (pelouses sèches, prairies, landes, etc.). Alors colonisés par les ligneux, c'est une perte importante d'habitats d'espèces qui s'opère ; perte préjudiciable pour de nombreux rhopalocères des milieux ouverts (Azuré du serpolet, Hermite, etc.) mais aussi pour des orthoptères sur les secteurs de landes, d'une certaine avifaune, etc. ; ainsi que de fonctionnalités écologiques (mosaïques d'habitats) ;

- ✓ L'installation et le **développement d'espèces végétales exotiques envahissantes** en bord de rivière telles que la Jussie, le Robinier faux-acacia, la Renouée du Japon concurrencent fortement les habitats naturels que sont les herbiers aquatiques, les ripisylves, les formations de grèves exondées et des berges ;

- ✓ L'installation et le **développement d'espèces animales exotiques envahissantes** comme l'écrevisse américaine, la grenouille rieuse, le Hotu, qui envahissent les niches écologiques des espèces endémiques, qui sont porteuses saines de parasites ou vecteurs de maladies pour les espèces autochtones, et qui se nourrissent parfois des stades juvéniles de ces mêmes espèces ;

- ✓ Les **incendies** trop fréquents et violents qui peuvent être liés pour certains à des facteurs humains indirects, qui engendrent une dégradation des habitats et à terme l'érosion des sols. Ils restent cependant rares sur le territoire du site B6 ;

- ✓ La **dégradation de la qualité de l'eau** liée à des rejets polluants d'origine diverse ou à des pollutions diffuses, majorée par le réchauffement des eaux. Cette dégradation induit des conditions de vies défavorables à la plupart des espèces aquatiques qui peuvent devenir létales ;

- ✓ **L'artificialisation et le cloisonnement des cours d'eau** par la présence d'enrochements, de barrages et de seuils : ces obstacles induisent une diminution des échanges intra-espèces (appauvrissement génétique), une homogénéisation des habitats et la dégradation des conditions de vie induisant in fine la baisse de la biodiversité des cours d'eau (influence les débits, les continuités écologiques, le transport solide, etc) ;

- ✓ **L'urbanisation et l'artificialisation** des espaces qui entraînent une destruction directe d'habitats ou une fragmentation préjudiciable à leur bon fonctionnement ;

- ✓ Le développement de certaines activités particulièrement préjudiciables : sports motorisés terrestres ou canyoning ;

- ✓ La **fréquentation non maîtrisée** et mal adaptée pouvant entraîner une dégradation voire une destruction des habitats (en particulier des habitats de bord de rivière fragiles et sensibles aux aménagements et au piétinement) et un dérangement de la faune ;

- ✓ Des opérations **d'aménagement des bâtiments** préjudiciables aux populations de Chiroptères qui y gîtent et qui peuvent contraindre l'espace de bon fonctionnement de l'Eyrieux ;

- ✓ Les conséquences du **réchauffement climatique** sur la montée de la température de l'eau et l'accentuation de la faiblesse des débits d'étiage de l'Eyrieux et de ses affluents constituent un facteur limitant pour les espèces aquatiques. Par ailleurs, le réchauffement climatique peut être à l'origine d'un changement de biotope (remontée vers le nord de la limite méditerranéenne) et du déplacement d'espèces ;

- ✓ Le **changement des pratiques agricoles** (terrasses, écobuage, production extensive sans intrants chimique) et abandon des systèmes pastoraux (parcours, pastoralisme extensif) ;

- ✓ Les **dépôts sauvages de déchets** qui entraînent le remblaiement de bras morts et une dégradation de divers habitats ;
- ✓ Les **déséquilibre hydraulique** et **sédimentaires** avec d'une part l'accentuation des faibles débits estivaux (étiage) liée à certains usages de l'eau (prélèvements effectués dans la rivière et sa nappe, aménagements hydrauliques) défavorables à tous les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaires liés aux cours d'eau, à l'inverse les crues répétitives et violentes qui peuvent avoir des effets ravageurs sur la faune aquatiques à faible mobilité comme l'Ecrevisse à pieds blancs. D'autre part, la présence de barrages comme celui des Collanges qui bloquent le transit sédimentaire et induisent une perte d'habitat et donc de biodiversité à leur aval ainsi qu'une aggravation de l'érosion des berges ;
- ✓ **L'entretien des bords de routes** inadéquates avec le calendrier de certaines espèces de la faune et de la flore. Cas avéré des populations d'Azuré des orpins se développant en bord de route (*cf. rapport Rhopalocères de l'ENS des Boutières*) ;
- ✓ **Les plantations d'essences ligneuses allochtones** qui induisent la création de milieux monospécifiques cloisonnant des corridors terrestres et appauvrissent la diversité biologique locale ;
- ✓ **L'emploi d'intrants chimiques** dans les cultures qui polluent les sols, les cours d'eau et induisent une mortalité sur la faune et le déséquilibre des chaînes trophiques ;
- ✓ **L'utilisation de vermifuges** pour le bétail qui porte atteinte aux insectes coprophages dont se nourrissent les chauves-souris (notamment le Grand Rhinolophe) et l'utilisation de pesticides employés dans le traitement des charpentes qui est une cause de mortalité chez les chiroptères ;
- ✓ Signalons enfin que **certaines facteurs naturels d'évolution**, propres par exemple à l'écologie des espèces, leur patrimoine génétique peuvent à ce jour être inconnus et influencer l'état de conservation des populations recensées. Un suivi des espèces et une amélioration constante des connaissances est donc indispensable.

1.2.3. Facteurs favorables à la préservation du patrimoine naturel

- ✓ **Les conditions physiques** (géologie, topographie, climat, etc.) : les espèces inféodées aux milieux rocheux sont soumises à des contraintes écologiques fortes, qui ne permettent pas une dynamique végétale importante et assurent le maintien de ces biotopes spécifiques à forte valeur patrimoniale. De plus, les conditions de relief défavorables aux aménagements et modifications ont permis un maintien du caractère naturel du site (c'est le cas des populations de falaises de l'Azuré des orpins, non menacées au regard de leur situation inaccessible) ;
- ✓ **La dynamique naturelle** (espace de bon fonctionnement) des rivières permet l'installation de biotopes caractéristiques et d'espèces adaptées. Cette dynamique est source de biodiversité et permet notamment l'installation d'une ripisylve support de nombreuses espèces remarquables qui est elle-même un biotope et le corridor d'un grand nombre d'espèces remarquables (*cf. Cordulie à corps fin et Cordulie splendide*) ;
- ✓ **La gestion des milieux liés aux activités agricoles** : l'entretien de milieux ouverts (pâturage, ouverture mécanique) est indispensable à certaines espèces. Il permet de bloquer l'évolution naturelle des pelouses et des landes, en maintenant un cortège herbacée. Il est lié à la pérennité d'une agriculture extensive, respectueuse de l'environnement qui, à travers la fauche ou le pastoralisme, évite la fermeture des milieux. Sur les Boutières, la déprise agricole a entraîné une diminution importante de cette gestion ;
- ✓ **La gestion des béalières** permettrait l'extension d'un habitat peu représenté sur l'Eyrieux et notamment favorable à l'Agrion de Mercure ;

✓ **L'abandon des pratiques sylvicoles** (déclin de la castanéculture par exemple) peut s'apparenter à une non-gestion favorable à la maturation des boisements (*cf. cortèges saproxylophages, chiroptères, avifaune forestière*) ;

✓ **Le brûlis dirigé** est bénéfique lorsqu'il est superficiel et peu fréquent. C'est-à-dire qu'il ne détruit pas les rhizomes, les banques de graines et ne consomme pas l'humus. Il a vocation à entretenir les milieux et favoriser la strate herbacée support d'espèces patrimoniales;

✓ **La gestion des milieux rivulaires** : des interventions adaptées sur les milieux rivulaires peuvent favoriser la biodiversité ;

✓ **L'aménagement de dispositifs visant à préserver les populations de certaines espèces** : c'est le cas de l'aménagement de passes à poissons sur les ouvrages ou la construction de chiroptières pour les chauves-souris, ou de nichoirs, etc. ;

✓ Les **projets ou programmes en faveur du patrimoine naturel** : un certain nombre d'initiatives ont déjà été mises en oeuvre en faveur de la préservation du patrimoine naturel, et d'autres sont en projet :

- Plan local d'action en faveur du sonneur à ventre jaune initié par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche;
- Zone d'Action Prioritaire Anguille du Plan National d'Action Anguille ;
- Le contrat de rivière Eyrieux, Embroye et Turzon qui mène des opérations de restauration de la qualité des milieux et de la qualité de l'eau en particulier ;
- Les actions, plus ponctuelles, menées par les associations locales de pêche, de protection de la nature (BEED) ou de préservation du cadre de vie, ainsi que par les collectivités locales ;
- La mise en place du SDAGE sur le territoire dont l'émergence permettra d'engager des actions en faveur de la préservation de la rivière, des habitats et des espèces qui lui sont inféodés.
- La protection directe de certaines espèces ;
- La sensibilisation et la communication, qui permet à chacun de connaître et de comprendre l'environnement naturel qui l'entoure et ainsi de mieux le prendre en considération dans ces actes au quotidien.
- Etc.

